

Hebdomadaire favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité
pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Edition française du journal *Zeit-Fragen*

Pour un système de santé international honnête, transparent et équitable

Une interview du Dr Siti Fadilah Supari, Ministre indonésienne de la Santé



Le Dr Siti Fadilah Supari est ministre de la Santé en Indonésie. Originaire de Solo dans le centre de Java, elle est médecin consiliaire en cardiologie et spécialiste affections cardiaques et cardiovasculaires. (photo thk)

ef. En 2007, le Ministère indonésien de la Santé annonçait publiquement qu'il ne fournirait plus au Réseau mondial de l'OMS pour la surveillance de la grippe (GISN) de virus de la grippe aviaire, parce que celui-ci ne prenait pas en compte les intérêts et les besoins des pays en développement. Le Dr Siti Fadilah Supari, Ministre indonésienne de la Santé, avait découvert que l'OMS, relativement à l'échange des virus, suivait ses propres règles et appliquait un double standard, puisque le GISN lui fournit des virus grippaux en provenance des pays atteints et les transmet ensuite à des firmes qui mettent au point des vaccins. Or ces vaccins sont beaucoup trop chers pour que les pays atteints par la grippe puissent les acheter, alors que les pays industrialisés font des réserves en vue d'une éventuelle pandémie. Le Dr Supari a eu le mérite de porter ce problème devant l'opinion publique mondiale dans son livre «*It's time for the world to change*» (cf. *Horizons et débats* n° 16 du 27/04/09).

La prise de conscience des pays asiatiques

thk. Ce que Kishore Mahbubani expose de façon convaincante dans son livre «*Le retour de l'Asie*», l'impressionnante Ministre indonésienne de la Santé, le Dr Siti Fadilah Supari, ne fait que le confirmer. Les pays en développement, en ce cas asiatiques, en ont assez d'être tenus en lisières par les nations industrialisées, qui leur prescrivent dans toutes les instances internationales ce qu'ils doivent faire.

Grâce à son intrépide engagement Madame Supari a imposé à l'OMS de nouveaux critères pour tous les peuples de la terre. Elle a exigé que tous les Etats soient traités de la même façon en matière de maladies, agents pathogènes et vaccins. C'est à dire qu'on pratique l'égalité entre Etats. Il est inadmissible qu'un Etat où est apparu un nouveau virus soit tenu d'en fournir la souche à une nation industrialisée pour permettre à celle-ci de mettre au point des vaccins qu'elle vendra ensuite à des prix démentiels à l'Etat en question, alors que celui-ci serait depuis longtemps à même de fabriquer ce vaccin chez lui. C'est à juste titre que les autres pays veulent se libérer du joug de l'Occident et être maîtres chez eux.

Cette année, l'Assemblée mondiale de la Santé s'est tenue du 14 au 22 mai à Genève. On devait y poursuivre entre autres les négociations, initiées par l'Indonésie et soutenues par la majorité des Etats membres de l'OMS, relatives à la transparence, l'honnêteté et l'équité dans l'échange des virus et au «*benefit sharing*» (participation aux bénéfices tirés du virus, par exemple sous forme de vaccins).

Et voici qu'est survenue la grippe porcine. Au motif que les Etats membres avaient besoin de leurs Ministres de la Santé pour préparer des mesures en cas de pandémie, l'Assemblée se sépara avec cinq jours d'avance, si bien que des sujets importants n'ont pu être débattus.

«*Horizons et débats*» s'est entretenu avec le Dr Siti Supari en marge de la Conférence.

Horizons et débats: Quelles réactions a suscitées votre livre «*It's time for the world to change*»? Et qu'est-ce qui s'est fait depuis sa parution?

Dr Supari: Mon livre a retenu l'attention dans le monde entier après la critique qui en a été faite dans un journal australien par un journaliste de Sidney. Il prétendait que j'accusais l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de complot et de mettre au point une arme biologique, bien que une telle accusation n'apparaisse nulle part dans mon livre. Cette critique a fait beaucoup parler, directement et indirectement. Certains étaient d'accord, d'autres sceptiques. En outre, beaucoup me condamnèrent docilement sans avoir lu mon livre. A ce moment-là, j'étais très préoccupée que ces accusations ont été lancées contre moi bien qu'elles étaient tout à fait injustifiées au regard du contenu de mon livre. Mon livre a eu un grand retentissement dans mon pays, après en avoir eu dans le monde entier. J'ai été submergée par les problèmes qu'il a provoqués. Entre autres, l'OMS exigeait qu'il soit retiré de la vente. Mais cela ne s'est pas fait.

En bref, le livre renferme ce que j'ai constaté au cours de ma lutte au sein de l'OMS pour garantir transparence, honnêteté et équité dans les mécanismes régissant l'échange des virus et le «*benefit sharing*» (voir plus haut). Les mécanismes actuels, en vigueur depuis 60 ans, ne me paraissaient pas transparents.

Quels sont cette année de votre point de vue, celui de l'Indonésie, les sujets les plus importants pour l'Assemblée mondiale de la Santé?

Cette année, le sujet le plus important était les retombées de la crise économique et financière sur la santé publique. Mais de mon point de vue, le plus important était la pandémie de grippe H1N1 partie du Mexique, qui m'a montré clairement que les problèmes auraient pu être évités si l'on avait appliqué trois principes: honnêteté, transparence, équité.

En m'appuyant sur mes observations relatives à la souche mexicaine du virus H1N1, j'ai réussi à cerner quelques questions restées pendantes:

Premièrement: l'OMS a baptisé la pandémie «*grippe porcine*» puis elle est passée à «*nouvelle «grippe H1N1*». J'ai trouvé cela bizarre et inaccoutumé. Je ne sais pas pourquoi l'OMS a donné ce nom au virus, car ce nom était inaccoutumé pour cette maladie. On aurait dû parler de souche mexicaine du H1N1, comme on l'a fait pour les souches in-

donésienne et vietnamienne du H5N1, au lieu de parler de «*grippe porcine*» ou de nouvel H1N1. Mais l'OMS a tout à coup changé ses normes pour le H1N1. Elle a modifié sa nomenclature, sa façon de désigner les virus.

Et il faut soulever cette question?

Oui, parce qu'il est très important d'avoir des droits sur le nom. Si la souche est indonésienne, l'Indonésie a des droits sur le virus. Si quelqu'un veut mettre au point un vaccin contre ce virus, il doit avoir l'accord de l'Indonésie.

Cela m'inquiète énormément, car là nous ne savons pas qui est propriétaire du virus. C'est tout simplement «*une nouvelle forme de H1N1*». Jusqu'à présent on parlait toujours de virus H5N1, et on précisait souche H5N1 vietnamienne, ou thaïlandaise. Donc tout cela me semble étrange.

Certains prétendent que la grippe porcine est une grippe tout à fait ordinaire, une nouvelle forme qui vient d'apparaître.

C'est évident. C'est tout simplement une grippe de type A.

Deuxièmement: Que l'OMS ait d'emblée placé l'alarme au niveau 3-4, puis ensuite même à 5, a été un facteur de panique mondiale. Pour fixer le niveau d'alarme d'une pandémie, je pense que l'OMS ne doit pas prendre en compte seulement la contagiosité, mais aussi les indicateurs cliniques de gravité (morbidity/mortalité) et les indicateurs virologiques et des séquences génomiques. S'agit-il d'un virus très ou peu pathogène? Le nouveau virus H1N1 actuel est peu pathogène.

A y regarder de plus près, le taux de mortalité lié au nouveau virus H1N1 est assez faible. Nous avons pour l'instant 8000 cas répartis dans 39 pays. Au total 74 personnes sont mortes, soit moins de 2%. C'est très peu. Beaucoup moins que pour une grippe saisonnière.

De plus, en laboratoire, les analyses virologiques ont montré que le nouvel H1N1 est peu pathogène. Autrement dit pas trop dangereux. On devrait débattre de tout cela à l'Assemblée mondiale de la Santé, dans un but de transparence générale: nous faut-il un consensus relatif à la désignation des virus? Redéfinir les critères fixant l'état d'alarme pandémique? Les conséquences sont très lourdes pour un pays qui a déclenché l'alarme pandémique, ce qui est le cas en ce moment au Mexique. Ce pays se trouve dans une situation très difficile. Mais d'un autre côté beaucoup de firmes font de gros profits, parce que tout le monde a besoin de médicaments, de vaccins, de masques jetables, de vêtements de protection et autres. C'est une affaire juteuse.

Le cas du Mexique est très important pour le combat que je mène – en particulier l'exigence de transparence: transparence dans la définition du virus, dans les critères de fixation du niveau d'alarme pandémique. Je pense que c'est important pour tous les habitants de la planète. La transparence permet d'éviter des peurs inutiles tout en respectant la vigilance nécessaire.

Le deuxième point important (derrière le H1N1) est pour moi d'aboutir à un accord à l'issue des discussions IGM-PIP (*Inter Governmental Meeting Pandemic Influenza Preparedness, Rencontres intergouvernementales de préparation à la pandémie de grippe, NdT*) initiées par mon pays. Dans cet accord, il est important de disposer d'un mécanisme,

«*A y regarder de plus près, le taux de mortalité lié à la pandémie est assez faible. Nous avons pour l'instant 8000 cas répartis dans 39 pays. Au total 74 personnes sont mortes, soit moins de 2%. C'est très peu. Beaucoup moins que pour une grippe saisonnière.*»

honnête, équitable et transparent relatif à l'échange de virus et au *benefit sharing* (voir plus haut), en particulier en ce qui concerne le H5N1 et autres virus grippaux risquant de déclencher une pandémie humaine.

Cela avance-t-il, après votre grand succès de 2007?

Dans le cadre des discussions IGM, nous avons atteint environ 85% des objectifs que je m'étais fixés relativement aux mécanismes internes de l'OMS. Mais alors que ce processus était en cours, le H1N1 est arrivé...

Au cours de la séance de ce matin à l'Assemblée, la plupart des orateurs ont évoqué la nécessité de transparence et d'équité «*pour tous les pays*». C'est un nouveau langage, et je suis convaincue que ce sont les fruits de votre travail. Il était évident que tous les pays voulaient cela.

Oui. Mais jusqu'à aujourd'hui l'OMS n'a pas pris de mesures de santé publique claires et intégrées pour affronter une future pandémie. On devrait disposer de mesures de santé publique cohérentes, par exemple la garantie d'accès, à des prix abordables, aux antiviraux, vaccins et autres moyens de protection nécessaires, tels que les masques etc.

Dès que l'alarme pandémique dépasse le niveau 4, l'OMS ne fait pas preuve d'un grand zèle pour recommander systématiquement et rapidement aux pays producteurs de génériques d'augmenter leurs capacités de production.

Quels sont les pays qui apportent leur soutien à l'Indonésie?

La majorité des Etats membres participant à l'IGM-PIP sont derrière l'Indonésie, comme il s'est avéré en décembre 2008, puis les 14 et 15 mai durant la 62^e Assemblée mondiale de la Santé. Les plus favorables sont les membres de la SEARO (*Organisation régionale d'Asie du Sud-Est*) et de l'ASEAN (*Association des pays d'Asie du Sud-Est*), ainsi que la plupart des pays non-alignés. C'est à dire la majorité des Etats membres.

Selon la Charte de l'OMS «*toute inégalité entre les pays dans les efforts pour améliorer l'état sanitaire et combattre les maladies, en particulier contagieuses, constitue un danger pour tout le monde*». Et dans l'article 1 il est dit que «*[...] l'objectif de l'Organisation mondiale de la santé [...] est de permettre à tous les peuples d'accéder au meilleur état sanitaire possible.*»

Que faudrait-il faire pour que ces principes deviennent réalité? Quels sont les pré-supposés requis?

A mon avis, que tous les membres de l'OMS, en particulier les pays développés, aient véritablement la volonté de s'engager pour créer un système équitable, transparent et égalitaire. Ces principes font certes partie des règles de l'OMS, mais ils ne sont pas mis en pratique.

«Pour un système de santé ...»

suite de la page 2

Que peuvent faire les Occidentaux de bonne volonté pour soutenir vos efforts?

Appeler leurs gouvernements à soutenir ceux qui œuvrent à la conclusion du SMTA (*Accord sur les standards de transfert de matériel*, qui régleme le transfert de matériel biologique) et à l'établissement d'un système équitable, transparent et honnête d'échange des virus, garantissant le «*benefit sharing*» au pays d'origine du virus – ceci est très important pour le Mexique – ainsi que la traçabilité des utilisations du virus et l'instauration de mécanismes de contrôle tels que forums, médias, pétitions.

Quand l'Indonésie a cessé d'envoyer ses virus à l'OMS, il a été dit, entre autres, qu'il n'y avait pas de souveraineté sur les virus, que ceux-ci ne s'arrêtent pas aux frontières.

Quand j'envoie la souche sans savoir où elle va atterrir, c'est plus dangereux que le virus lui-même. Dans mon pays on conserve la souche dans un endroit sûr, très sûr. L'Indonésie est un grand pays, avec de nombreux scientifiques qui conservent le virus. Mais si j'expédie cette souche sans savoir où elle va atterrir, c'est extrêmement dangereux. Nous conservons la souche chez nous parce qu'il peut se passer beaucoup de choses. Et mon combat dure maintenant depuis trois ans, comme vous le savez. A l'heure actuelle, la souche indonésienne du H5N1 se trouve dans mon pays, et nulle part ailleurs. Et nous avons désormais extrêmement peu de cas. Et nous sommes tout aussi capables que d'autres pays d'effectuer des recherches sur ce virus. Et jusqu'à présent nous n'avons pas constaté de mutation de la souche indonésienne du H5N1.

Pourquoi les USA voudraient-ils tant avoir votre virus?

Je ne le sais pas au juste. S'ils veulent notre souche, ils peuvent nous contacter, face à face – transparence. Qu'ils s'adressent à mon pays, nous discuterons, nous leur demanderons: Pourquoi avez-vous besoin de ce virus, que voulez-vous en faire? Cela sera-t-il profitable à mon pays et à mon peuple? Nous serons au même niveau – égalité.

En réalité c'est pour les gens du monde entier que nous voulons changer les mécanismes, pas seulement pour le peuple indonésien, pas pour moi, pas seulement pour les pays en développement, mais pour tous les êtres humains. Et cela grâce à la transparence, l'honnêteté et l'équité. C'est le seul moyen d'œuvrer à la paix dans le monde et au bien-être général.

Merci beaucoup, Dr Supari, pour cette interview.

(Traduit par Michèle Mialane et révisé par Fausto Giudice, www.ilaxcala.es)



Un livre du Dr Siti Fadilah Supari PhD: *It's Time for the World to Change – In the spirit of dignity, equity and transparency – Divine hand behind Avian Influenza*, ISBN 978-979-17357-0-4; pour se le procurer, le plus rapide est de passer par l'éditeur: P. T. Sulak sana Watinsa Indonesia (SWI). Tel./Fax: +62 21 866 141 25, Mobile: +62 81 881 31 54, Email: swi_ptina@yahoo.com

Ordinateurs et écologie

par Jörg Becker

Le paysage numérique a fait naître une nouvelle génération libérée des anciens préjugés et affranchie des limites de la proximité géographique comme seule base de l'amitié, de la collaboration, du jeu et du voisinage. La technologie numérique peut avoir l'effet d'une force naturelle animant les êtres vers une plus grande harmonie mondiale. C'est ainsi que Nicholas Negroponte, informaticien du MIT (*Massachusetts Institute of Technology*) exprimait son enthousiasme dans son livre «*Being digital*» paru en 1995. La même année, le chef de *Microsoft*, Bill Gates s'exprimait de la même manière dans son ouvrage devenu classique «*La route du futur*»: Les autoroutes de l'information transporteront leurs informations et leurs offres au-delà des frontières du monde hautement technicisé vers les pays en voie de développement. Nous assisterons finalement à une montée de la prospérité dans le monde entier qui aura un effet stabilisateur. L'écart entre les pays pauvres et les pays riches se réduira. 30 ans auparavant déjà, le Canadien Marshall McLuhan estimait, dans ses analyses des médias, qu'aujourd'hui, après plus d'un siècle de technique électrique, nous avons nous-mêmes étendu notre système nerveux central dans le monde entier et aboli ainsi, en ce qui concerne notre planète, l'espace et le temps.

Si ces personnes n'étaient pas des managers ou des scientifiques expérimentés, il faudrait alors qualifier leurs propos soit de fantasmes pubertaires d'omnipotence, soit de slogans publicitaires pour brochures sur papier glacé ou encore d'idéologie au sens classique de Karl Marx d'erreur nécessaire d'une part et d'autre part de savoir dominateur de l'élite politique et économique destiné à maintenir et à dissimuler son statut de classe exploitante.

Même du point de vue empirique, il n'y a rien de vrai dans ces idées. Au contraire, depuis 15 ans, le monde est devenu plus instable, le fossé entre les riches et les pauvres s'est dramatiquement creusé; dans les relations internationales, l'ordre des Nations Unies et le droit international ont dû reculer devant le droit darwiniste du plus fort; la catastrophe climatique prend une ampleur de plus en plus menaçante (fonte des glaciers et des calottes polaires, réchauffement global, amincissement croissant de la couche d'ozone), et on constate, au lieu de guerres hautement technicisées, un retour aux troupes mercenaires, aux combats de rues et aux combats rapprochés ainsi qu'aux meurtres et aux assassinats. A la place de la revendication, émise en 1969 par Willy Brandt, de «*d'avantage de démocratie*», on n'assiste plus, depuis le 11-Septembre 2001, après un débat hystérique sur le terrorisme et la sécurité, qu'au démantèlement de toutes les libertés civiles les plus évidentes.

En regard de tout le baratin au goût du temps, les discours sur l'ordinateur et l'écologie représentent un retour analytique vers la matière, le matériel, l'industrie, les matières premières, la production, l'exploitation de la nature finie et de l'homme par l'homme.

Production toxique

On attribue aux ordinateurs une image de propreté, de bon marché et de matériel économique et écologique. Or il faut briser cette image car leur fabrication est coûteuse en matériel. Selon une étude des Nations Unies, la fabrication d'un seul ordinateur nécessite plus de 240 kilos de carburants fossiles comme le pétrole et le charbon, environ 22 kilos de produits chimiques et 1500 litres d'eau. Ni le bilan écologique de cette production ni les conditions de production locales ne sont écologiques. Beaucoup des métaux nécessaires à la fabrication d'un ordinateur sont rares (notamment le cuivre, l'aluminium, le nickel, le zinc, l'or, le platine, le coltan, le cobalt), se trouvent souvent dans les pays du Tiers-monde et sont précisément exploités dans ces pays à bas coût de main-d'œuvre où les travailleurs sont exploités. Ainsi la moitié des besoins mondiaux en cobalt est extraite dans deux pays seulement, la Zambie et le Congo. Les hommes qui habitent à proximité des mines de cobalt zambiennes souffrent des

sols contaminés si bien qu'ils ne peuvent plus cultiver de légumes et que l'eau potable est polluée.

Les dommages pour la santé sur les lieux de production de puces électroniques sont encore pires. La fabrication de puces ne peut avoir lieu que dans ce qu'on appelle des salles blanches. Ce sont des salles dans lesquelles la contamination des particules doit se trouver au-dessous de seuils établis strictement et qui doivent répondre à des directives très sévères concernant la propreté. Pourtant, depuis longtemps, de graves problèmes de santé surviennent lors de la production des puces parce que les directives relatives à l'utilisation des nombreux dissolvants toxiques ne sont pas respectées ou bien parce qu'on manque d'instruments et d'appareils permettant un emploi non toxique. En conséquence, on observe une augmentation des risques de cancer, de maux de tête, de douleurs musculaires, de troubles respiratoires, de problèmes de fertilité et de fausses couches.

Souvent situées dans des zones où elles ne paient pas d'impôts, ces «usines chimiques» sont un élément central de ce que des féministes comme Christa Wichterich («*La femme mondialisée*») ont souvent décrit, preuves à l'appui, comme le «verso» féminin d'une mondialisation forcée et dominée par le patriarcat: des paysannes pauvres vivant dans les pays en voie de développement travaillent dans des conditions de travail et de logement indignes et pour des bas salaires dans des zones clôturées, cela pour permettre la prospérité et le confort des habitants des pays du Nord. C'est particulièrement le cas de nombreuses industries de prestations de service comme l'industrie des logiciels et le travail de bureau délocalisé, de même que des industries du textile, de la chaussure, des jouets et, précisément, des puces électroniques.

L'ONG *Greenpeace International* a étudié récemment des lieux de fabrication des puces électroniques comme ceux de *Hewlett Packard* et de leurs sous-traitants tels que les entreprises *Solectrom* et *Fortuna* en Chine, au Mexique, en Thaïlande et aux Philippines. Dans de nombreux cas, *Greenpeace* a pu constater une plus grande pollution du sol et de la nappe phréatique due à des résidus de métal (plomb, nickel, cuivre) et a pu prouver l'existence de résidus de dissolvants et d'autres substances toxiques.

Ainsi, ce ne sont pas seulement les ouvrières des usines de puces électroniques qui souffrent mais l'ensemble des habitants des périphéries et là aussi particulièrement les femmes, car dans les sociétés traditionnelles ce sont elles qui assument la responsabilité sociale d'une alimentation saine et de la santé de toute la famille.

Coûts énergétiques exorbitants

Actuellement, *Google* – la plus grande agence publicitaire du monde liée à un petit moteur de recherche – construit un nouveau centre de serveurs à Kronstorf, commune de 3000 habitants de la République fédérale d'Autriche. Des centres de données comparables de *Google* se trouvent actuellement en Belgique et aux USA, en Caroline du Sud. Il s'agit ici de bâtiments industriels immenses de la taille d'environ 10 terrains de football dont les coûts d'investissement sont estimés à 150 millions de dollars. La consommation d'électricité de ces centres est considérable: on estime que leur besoin énergétique est aussi important que celui des usines d'aluminium qui sont connues pour être de grandes consommatrices d'énergie. Deux récentes déclarations à la presse du physicien de Harvard Alexander David Wissner-Gross ont montré à quel point *Google* était vorace en électricité et incompatible avec l'écologie: en gros, deux recherches sur *Google* rejettent 15 grammes de CO₂, c'est-à-dire autant que lorsque l'on fait bouillir une tasse de thé.

De manière générale, les différentes études relatives à la consommation d'électricité des centres informatiques donnent des résultats catastrophiques. Ainsi, selon des estimations de l'Université de Stanford, en 2005, la consommation d'électricité de tous les centres du monde s'élevait à 20 millions de mégawatts-

heure et était deux fois plus élevée que 5 cinq ans auparavant. En d'autres termes, elle était aussi élevée que celle de la ville de jeux de Las Vegas, si bien que ces centres étaient les plus grands consommateurs d'électricité du monde. Les résultats d'une étude du fabricant de puces électroniques américain *Advanced Micro Devices* (AMD) sont tout aussi alarmants. Selon ceux-ci, 14 centrales d'une puissance de 1000 mégawatts travaillent exclusivement pour approvisionner en électricité tous les centres informatiques du monde. Dans la seule Allemagne, en 2008, les centres informatiques ont consommé un total monstrueux de 10 térawatts-heure. Cela correspond à la production de 4 centrales à charbon de taille moyenne. Mais on peut aussi résumer la consommation énergétique de ces centres ainsi: On pourrait en Allemagne, sans l'utilisation d'Internet, économiser la production de deux centrales nucléaires!

Si l'on ajoute aux réseaux et aux appareils du secteur informatique et des techniques de l'information ceux des médias de masse, la consommation d'électricité de ces industries convergentes prend des proportions démesurées. Si le nouvel écran géant de Panasonic de 1 m 65 de diagonale consomme actuellement 720 watts en fonctionnement normal – cela correspond à l'énergie de 34 ampoules basse consommation très lumineuses – à l'avenir, le besoin en énergie de tous les appareils électroniques des ménages devrait même encore augmenter considérablement. Dans son étude intitulée «*L'ampère riposte*», l'organisation non lucrative britannique *Energy Saving Trust* l'estime, pour l'année 2020, à 45% de toute l'énergie électrique utilisée dans un ménage!

Et comme si tous ces coûts énergétiques n'étaient pas assez élevés, ceux des stand-by des téléviseurs, des magnétoscopes, des lecteurs de DVD, des chaînes stéréo, etc. ne sont pas inclus dans ces calculs. Des spécialistes estiment ces coûts d'énergie cachés des appareils en veille à 4,8 milliards d'euros dans l'UE; cela correspond à un rejet de 180 millions de tonnes de CO₂, donc à la moitié de l'objectif de protection du climat de l'UE dans le cadre du protocole de Kyoto.

Élimination toxique des déchets

En octobre 2008, le magazine *Wissen* de la «*Süddeutsche Zeitung*» a publié un rapport bouleversant sur la mise à la ferraille des déchets informatiques européens au Ghana. Ce rapport intitulé «*Dans le feu d'enfer de la haute technologie*», décrit la vie pénible d'adolescents africains sur une décharge située derrière le marché d'Agbogbloshie, dans la capitale du Ghana. Ce marché est la plus grande décharge électronique du Ghana. Des milliers de personnes vivent de ses déchets, notamment des enfants à partir de cinq ans. Ils les trient en fonction des métaux recyclables et peuvent gagner jusqu'à 2 euros par jour pour payer leurs frais de scolarité. Une étude du sol effectuée par *Greenpeace* autour de ce marché africain est arrivée à la conclusion suivante: Le contenu en plomb dépasse de 100 fois la concentration normale à d'autres endroits d'Accra; la concentration d'autres métaux lourds et toxiques se situe à plus de 12 fois au-dessus des valeurs limites et le sol ainsi que l'eau sont pollués par les «*phtalates*», c'est-à-dire les plastifiants de matières plastiques comme le PVC. Pour les gens vivant sur le marché d'Agbogbloshie et grâce à lui, ces matières toxiques provoquent des maux de tête, la stérilité, des diabètes, des cancers, des troubles respiratoires, cardiaques, hépatiques, pulmonaires et rénaux, des tumeurs du cerveau et des myopathies.

Selon des estimations du *Programme des Nations Unies pour l'environnement* (PNUE), 50 millions de tonnes de déchets informatiques toxiques sont produits chaque année dans le monde entier, 1 million uniquement en Allemagne. Comme la dynamique meurtrière du capitalisme technologique s'accélère sans cesse et que les cycles de vie des produits nouveaux diminuent à chaque fois, la montagne de déchets électroniques augmente énormément chaque année. Seuls 25% des écrans

Suite page 3

Toxicité des nanoparticules et particules ultrafines

Les nanoparticules et les particules ultrafines sont principalement absorbées dans l'organisme par les voies respiratoires

La translocation, c'est-à-dire l'aptitude à pénétrer dans les tissus, constitue l'une de leurs particularités. Il a été démontré qu'elles pénètrent dans le sang après s'être déposées dans les alvéoles pulmonaires; d'autres expériences ont également confirmé que les nanoparticules absorbées à travers la peau et le nerf olfactif pouvaient s'insinuer dans le système nerveux central.

Aucune étude pratiquée sur des travailleurs exposés aux nanoparticules et atteints de maladies professionnelles spécifiques n'a encore été publiée à ce jour. Il existe cependant des indices de lésions tardives dues à une exposition aux nanoparticules en l'absence de mesures de protection appropriées.

- Des études expérimentales et des tests sur les animaux ont montré des réactions inflammatoires provoquées par les nanoparticules au niveau des voies respiratoires et des alvéoles pulmonaires. Des fibroses pulmonaires (prolifération des tissus conjonctifs des poumons) ont également été observées après une exposition aux nanoparticules lors des tests pratiqués sur les animaux.
- La médecine environnementale admet qu'il existe un lien entre une exposition aux nanoparticules et aux particules ultrafines et certaines réactions inflammatoires des muqueuses nasales, des voies respiratoi-

res inférieures et des alvéoles pulmonaires. Une telle exposition peut aggraver un asthme ou accroître une tendance aux allergies. Par ailleurs, nous savons qu'il existe un lien entre l'accumulation de particules dans l'environnement et les maladies cardiovasculaires, à savoir la morbidité et la mortalité en rapport avec les maladies coronariennes et les infarctus du myocarde. Il n'a pas encore été possible de démontrer dans quelle mesure cela s'applique également aux nanoparticules.

- Les nanotubes de carbone, une forme particulière de nanoparticules, présentent des ressemblances avec la structure des poussières fibreuses telles que l'amiante. En raison de la géométrie des fibres, il a été supposé que les nanotubes de carbone pouvaient produire les mêmes effets que l'amiante. Des essais sur les animaux, dont les résultats ont été publiés récemment, mentionnent des indices d'effets cancérogènes liés aux nanotubes. Des nanotubes implantés dans la cavité abdominale ont causé des altérations inflammatoires comparables à celles produites par l'amiante; l'un des tests pratiqués sur des souris a provoqué des mésothéliomes (tumeurs malignes du péritoine). Quant à savoir si les nanotubes de carbone doivent être considérés comme

cancérogènes – et si oui, à partir de quelle dose, pour quelle géométrie et quelle biopersistance – il s'agit de l'une des questions à résoudre pour évaluer les risques encourus par les travailleurs concernés.

L'effet des nanoparticules et des particules ultrafines n'est pas le même que celui des particules de taille supérieure et de composition chimique identique. Les nanoparticules et les particules ultrafines ont tendance à s'agglomérer, ce qui peut leur faire perdre leurs nanopropriétés spécifiques. En surface elles peuvent absorber des substances problématiques qui, semblable au cheval de Troie, seront ensuite transportées dans les cellules. En

raison de leur faible diamètre, elles présentent une grande surface et une masse minime. Les mesures effectuées d'après le poids de masse (grammes par mètre cube) ne sont donc pas pertinentes.

Pour évaluer les risques et fixer des valeurs limites, la question se pose quant à savoir s'il faut se baser sur le nombre de particules, leur surface et leur composition chimique ou sur d'autres paramètres tels que la formation d'espèces réactives de l'oxygène. •

Source: *suva* du 17/3/09

Informations: Dr Marcel Jost, *Suva*, médecin-chef médecine du travail; *Suva*, Fluhmattstrasse 1, 6002 Lucerne, tél. +41 41 419 53 94, marcel.jost@suva.ch

La France interdit les téléphones portables dans les écoles primaires

En France, voici enfin une décision qui va bon train: Après une enquête de six semaines sur les rayonnements des téléphones portables et des réseaux locaux sans fil (WLAN), le gouvernement français interdit les portables dans les écoles primaires. En outre, les fabricants et les exploitants sont tenus d'offrir des portables qui ne traitent que des messages écrits ou ne fonctionnent qu'avec un kit main-libre, pour réduire l'exposition au champ électromagnétique.

Ce n'est pas tout: le maire de Clarmart a fait débrancher les antennes de téléphonie mobile sur le toit de l'hôtel de ville en se référant au principe de précaution. Il a annulé le contrat que son prédécesseur avait signé permettant à l'opérateur *Orange* de construire des antennes sur le toit de l'hôtel de ville et sur un autre bâtiment.

Walter Koren, Kirchdorf

«Ordinateurs et écologie»

suite de la page 2

d'ordinateurs et de télévision vendus dans les pays européens sont recyclés au sein de l'UE. La plus grande partie des 75% restants aboutissent en tant que déchets dans le Tiers-monde. Certes, la *Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination* interdit l'exportation de déchets toxiques dans les pays en voie de développement. Cependant comme il n'y a pas de distinction juridique claire entre les déchets et les produits usagés, les exportateurs européens et américains déclarent leur poison de manière complètement légale comme marchandise usagée. Comme 80% des déchets informatiques mondiaux viennent des USA, ce pays n'a jamais «pratiquement» adhéré à la *Convention de Bâle*.

Pour les êtres vivant sur les décharges du Tiers-monde, ces mécanismes signifient, pour parler comme le groupe de rock britannique *Queen* et de manière tout à fait cynique, que «the show must go on».

Evaluons de manière réaliste les conséquences de la technologie plutôt que de faire des pronostics optimistes motivés par la recherche du profit

Avant de soulever le problème des conséquences politiques de ces structures, il faut se rendre compte que les questions abordées ici ne représentent que la partie visible de l'iceberg, que bien des problèmes ne sont pas évoqués, que les dangers pour la santé, scientifiquement prouvés, liés à la pollution électromagnétique due à l'utilisation des réseaux UMTS (téléphones portables) sont négligés. Quelles conclusions tirer des réflexions critiques sur les conséquences écologiques de la société de l'information et que faut-il faire?

Premièrement, il faut rappeler ici la «Divine Comédie» du grand écrivain *Dante Alighieri* qui vivait au XIV^e siècle. Au chant XX du premier livre, il envoie tous les augures en enfer. «En arrière il leur fallait marcher, étant privés de regarder devant». En d'autres termes: les bavardages des prophètes autoproclamés tels que *Marshall Mac Luhan*, *Nicholas Negroponte*, *Bill Gates* et de nombreux autres doivent être condamnés. En d'autres termes: il faut, de toute urgence et dans l'intérêt de la survie de l'humanité, exiger politiquement une estimation interdisciplinaire et anticipatrice des conséquences de la technologie et l'imposer pratiquement, politiquement et législativement. Car sinon les mécanismes décrits ici se perpétueront et s'accroîtront avec toutes les technologies à venir. Le dernier exemple en est la nanotechnologie, promue à coups de milliards,

sur les conséquences de laquelle – immunité défaillante de l'organisme humain face à des objets de l'ordre d'un milliardième de mètre (10⁹m) – on ne commence à réfléchir et qu'on n'étudie qu'aujourd'hui, après quelque vingt ans pendant lesquels on l'a encouragée sans esprit critique.

Deuxièmement, la crise financière et économique actuelle nous enseigne ce que tous les esprits critiques savent d'ailleurs, c'est-à-dire que le marché échoue en tant qu'instance régulatrice dans d'innombrables conflits. De même que le législateur japonais a interdit les machines à laver inefficaces et que la Commission européenne a interdit les ampoules à incandescence à partir de 2009, il faut interdire une multiplicité de produits informatiques. Il est inacceptable que des firmes technologiques empochent des profits alors que la collectivité devra payer les conséquences écologiques.

Troisièmement, il existe de multiples actions imaginables visant à augmenter la pression politique sur les entreprises et les gouvernements afin qu'ils agissent enfin. Mentionnons le système de notation environnemental de *Greenpeace* qui publie tous les trois mois une liste où les fa-

bricants d'électronique sont listés en fonction du degré de nocivité pour la santé des composants de leurs produits et dénoncés, ou la campagne en faveur des ordinateurs fabriqués de manière équitable des deux organisations des Eglises suisses d'aide au développement «Pain pour le prochain» et «Action de Carême».

Quatrièmement, le journalisme environnemental – il est justement peu développé en Allemagne! – devra être intensifié. Un exemple éloquent en est le journaliste ghanéen *Mike Anane*, né en 1962. Président de la *League of Environmental Journalists*, auteur d'un livre sur le journalisme environnemental et adversaire peu commode de la politique de l'environnement négligente de son propre gouvernement.

Cinquièmement, il faut mettre en cause durablement et vigoureusement le théorème d'une nouvelle économie dématérialisée, voire d'une société de l'information. La prétendue nouvelle économie s'avère, à y regarder de plus près, être un prolongement de l'ancienne économie capitaliste, avec son solide ancrage dans l'exploitation des biens matériels et naturels qui sont limités. Une fois encore, le roi est nu.

Au bout du compte, une révision radicale des conceptions éthiques et politiques est nécessaire à toute politique, ce que le théologien catholique *Hans Küng* avait demandé, en 1990, dans son célèbre ouvrage intitulé «Projet d'éthique planétaire». Il y a établi cinq règles de sécurité en vue d'une politique d'avenir:

1. Règle de résolution des problèmes: De nombreux progrès technologiques créent plus de problèmes qu'ils n'apportent de solutions.
2. Règle de la charge de la preuve: Quiconque met en route une innovation technologique doit faire la preuve qu'elle ne causera pas de dommages sociaux, culturels ou écologiques.
3. Règle du bien public: L'intérêt commun prime sur l'intérêt individuel.
4. Règle de l'urgence: La valeur la plus urgente (la survie d'un homme ou de l'humanité) prime sur la valeur (en soi supérieure) de l'épanouissement personnel d'un individu ou d'un groupe.
5. Règle écologique: Le système écologique, qui ne doit pas être détruit, prime sur le système social (survivre est plus important que vivre mieux). •

(Traduction *Horizons et débats*)



(photo reuters)

62ª Asamblea Mundial de la Salud en Ginebra

Justicia, transparencia y equidad en la Salud Pública Internacional

Entrevista con la Dra. Siti Fadilah Supari en la 62ª Asamblea Mundial de la Salud celebrada el 20 de mayo de 2009



Dra. Siti Fadilah Supari, PhD, es ministra de Sanidad en Indonesia desde 2004. Es originaria de Solo en Java Central y es médica consultora en cardiología y especialista en enfermedades del corazón y de vasos sanguíneos. (foto thk)

En 2007 la Ministra de Sanidad de Indonesia anunció públicamente que el país no entregaría más muestras del virus de la gripe aviar a la Red Mundial de Vigilancia de la Gripe (RMVG) debido a que el sistema no contemplaba las necesidades e intereses de los países en vías de desarrollo. La ministra de Salud de Indonesia, la Dra. Siti Fadilah Supari, reveló que la OMS había violado su propia regulación en el intercambio de muestras de virus al aplicar distinto rasero para los países en desarrollo, ya que recibía muestras del virus de la gripe de los países afectados a través de la RMVG y seguidamente se las entregaba a empresas comerciales de países industrializados para el desarrollo de vacunas. Unas vacunas que, sin embargo, eran mucho más caras y, por tanto, imposibles de conseguir, en los países afectados en vías de desarrollo. Paralelamente, los países industrializados acaparaban las muestras para prepararse con vistas a un posible brote de pandemia. La Dra. Supari fue quien sacó a la luz el asunto, documentado en su libro «It's Time for the World to Change». (cf. *Current Concerns* N° 7/8, 2009).

Este año, la Asamblea Mundial de la Salud (AMS) tuvo lugar del 14 al 22 de mayo en Ginebra. El objetivo era que se continuaran las negociaciones, iniciadas por Indonesia y respaldadas por numerosos estados miembros de la OMS, para un intercambio de muestras de virus imparcial, transparente y justo en el

Asia muestra

una nueva confianza en sí misma

thk. El hecho que Kishore Mahbubani describió brillantemente en su libro «The New Asian Hemisphere. The Irresistible Shift of Global Power to the East», a saber el del apogeo de una nueva confianza surgida en los estados asiáticos, ha sido confirmado por la ministra indonesia de Sanidad, la Dra. Siti Fadilah Supari. Los países asiáticos desarrollados están hartos de verse dirigidos por algunas potencias industriales que dictaminan cómo tienen que vivir los demás, mediante las organizaciones internacionales.

La Dra. Supari ha conseguido que se respeten nuevos valores en la OMS gracias a su intrépido compromiso por la Humanidad. Esta reclamó un verdadero trato igualitario para todos los estados en cuanto al tratamiento de las enfermedades, los agentes que las causan y sus vacunas. Con esta finalidad, Supari exige igualdad para todos los estados.

Es inadmisibles que un estado, donde se ha desarrollado una enfermedad en forma de nuevo virus, deba entregar la cepa viral a una nación industrializada con el objetivo de que esta produzca vacunas que, seguidamente, venderá a los países afectados a precios desorbitados. Aún más cuando estos están capacitados para producir sus propias vacunas. Así, no es de extrañar que estos países quieren independizarse de Occidente y regular sus asuntos independientemente.

que todos los países compartan los beneficios. Pero la gripe porcina entró en juego y la AMS se acortó a cinco días para que los ministros de Sanidad de los estados miembros acudieran urgentemente a sus respectivos países, alertados por una posible pandemia. Como consecuencia, se quedaron en el tintero muchas cuestiones importantes.

«Horizons et débats» habló con la Dra. Supari en la Asamblea Mundial de la Salud.

Horizons et débats: ¿Qué reacciones provocó su libro «It's Time for the World to Change»? ¿Qué ha sucedido desde entonces?

Dra. Supari: Mi libro atrajo la atención internacional después de que un periodista de Sidney (Australia), hiciera una reseña sobre el libro en su periódico. En esta, el periodista afirmaba que yo había acusado a la OMS de conspiración por haber creado armas biológicas. Sin embargo, nada en mi libro sugiere tal acusación. La reseña fue acaparando la atención internacional y provocó reacciones encontradas. Unos estaban de acuerdo, otros se mostraban escépticos. Es más, hubo muchas personas dispuestas a condenarme sin ni siquiera haber leído el libro. Por aquel entonces, me preocupó severamente que se levantaran tales acusaciones en mi contra ya que estas no eran mencionadas en el libro.

El libro se hizo famoso en mi país después de que fuera conocido en todo el mundo. Me abrumaba el revuelo que había levantado ya que incluso la OMS pidió que se retirara del mercado, aunque finalmente no fue así.

En definitiva, el libro contiene los apuntes que redacté durante mi lucha en la OMS por alcanzar justicia, transparencia y equidad en los mecanismos empleados en el intercambio de muestras de virus y en el reparto de beneficios; es decir, la sustitución del mecanismo que la OMS empleaba desde hace sesenta años y que yo consideraba falto de transparencia.

Desde su punto de vista y desde el punto de vista de su país, Indonesia, ¿cuáles son las cuestiones más importantes de este año en la Asamblea Mundial de la Salud?

Este año el tema más importante en la AMS es el impacto de la crisis económica y financiera mundial sobre la salud. En mi opinión, el asunto más importante este año en la AMS es la gripe pandémica H1N1 originada en México. El caso me ha permitido entender cómo se habrían podido evitar los problemas si se hubieran aplicado estos tres principios: justicia, transparencia y equidad. Según mis observaciones sobre la gripe mexicana H1N1, existen algunos aspectos controvertidos:

Al principio, la OMS llamó a la enfermedad de la pandemia «fiebre porcina» y, posteriormente, pasó a llamarla «nueva gripe H1N1», lo que me pareció bastante extraño y fuera de lo común. No sé exactamente por qué la OMS determinó de un modo tan extraño el virus y la enfermedad, ya que debería haberse llamado «cepa mexicana H5N1» del mismo modo que la cepa indonesia H5N1 o la cepa vietnamita H5N1. Pero con H1N1, la OMS cambiaba los criterios y la nomenclatura, el modo de llamar el virus.

Es una cuestión que se tiene que aclarar.

En efecto, ya que es muy importante tener el derecho del nombre. Si se trata de la cepa indonesia, entonces Indonesia posee el derecho del virus. Si alguien crea la vacuna a partir de este virus, necesita tener la autorización del país. Es algo que realmente me incumbe puesto que no sabemos quién será el responsable del virus. Y ahora un nuevo H1N1, cuando siempre se llamó H5N1: la cepa vietnamita H5N1, la cepa tailandesa H5N1 ... Realmente es muy extraño.

Hay quienes afirman que la gripe porcina es una gripe normal, una gripe que se ha desarrollado recientemente.

Evidentemente, en realidad es una gripe A. Por otra parte, el hecho de que la OMS haya establecido el nivel de alerta de 3 a 4 y después a 5, e incluso 6, en tan solo una semana, ha provo-

cado el pánico en el mundo. Pienso que, para determinar el nivel de alerta de la pandemia, la OMS no solo debería aplicar la transmisibilidad como un indicador, sino también el indicador clínico (morbilidad y mortalidad) y los indicadores virológicos (alta o baja patogenia). El nuevo virus H1N1 es de baja patogenia.

Si observamos de cerca el caso, la tasa de mortalidad específica que ha provocado la nueva gripe es bastante baja. Actualmente, existen 8000 casos extendidos por 39 países, donde 74 personas han fallecido, lo que significa que la TME es inferior al 2%. Se trata de una estadística muy baja. El número es mucho menor comparado con la gripe estacional.

Además, los análisis virológicos han demostrado que el H1N1 es un patógeno menor, por lo que no es tan peligroso. Esto es lo que debería ser discutido con transparencia en la AMS: ¿Deberíamos llegar a un consenso sobre el nombre del virus? ¿Deberíamos redefinir los criterios que declaran el estado de alerta pandémico en un país? Esto ha tenido un enorme impacto en un país declarado en estado de alerta pandémica como es México ahora. Actualmente, este país se encuentra en una situación muy difícil; aunque, por otro lado, muchas compañías se están lucrando ya que todo el mundo necesita medicamentos, vacunas, mascarillas desechables, ropa especial de protección, etc. Es un gran negocio.

El caso de México es especialmente relevante en la causa que reivindico: transparencia. Me refiero a la transparencia en la determinación del virus y el nivel de alerta pandémico. Considero que es muy importante a nivel mundial ya que la transparencia disminuirá los miedos innecesarios y hará que la gente permanezca vigilante.

El segundo aspecto importante (después del H1N1), en mi opinión, es llegar a un acuerdo que ponga fin al proceso de la Reunión Intergubernamental sobre Preparación para una Gripe Pandémica (de sus siglas en inglés IGM PIP) – la iniciativa de mi país – y que se establezcan unos mecanismos justos, transparentes y equitativos en el intercambio de beneficios y muestras de virus. Es importante conseguir un nuevo mecanismo en el que se compartan las muestras de virus y los beneficios, especialmente en lo que concierne al H5N1 y otros virus de la gripe potencial pandémico humano.

¿Qué progresos ha conseguido después de su apabullante éxito en 2007?

Logramos cerca del 85% en proceso de la Reunión Intergubernamental sobre Preparación para una Gripe Pandémica, como resultado de mis esfuerzos por cambiar el mecanismo de la OMS. Consagramos todos nuestros esfuerzos en la lucha por cambiar el mecanismo que aplica la OMS. Pero en el transcurso del proceso, el virus H1N1 mejoró y ...

La mayoría de los conferenciantes de esta mañana hicieron hincapié en la transparencia y la equidad que deben recibir «todos los países». Se trata de algo nuevo y, en mi opinión, fruto del éxito de su labor de intentar cambiar el mecanismo y arrojar un halo de luz sobre el tema. Era evidente que todos los países lo estaban pidiendo.

Sí. Pero hasta el momento la OMS no ha integrado medidas claras de salud pública en caso de una fase de pandemia inminente. Debería haber medidas de salud pública coherentes, que hicieran más asequibles, y accesibles, los medicamentos anti-virus, las vacunas y otros productos esenciales como las mascarillas, entre otros. En cualquier lugar la alerta pandémica es superior al nivel 4, la OMS no aporta ayuda de manera oportuna y sistemática en los países que, se considera, tienen la capacidad productiva para producir sus propios suministros genéricos.

¿Qué otros países apoyan la postura de Indonesia?

La mayoría de participantes en la Reunión Intergubernamental sobre Preparación para una Gripe Pandémica (de sus siglas en inglés IGM

«Si observamos de cerca el caso, la tasa de mortalidad específica que ha provocado la nueva gripe es bastante baja. Actualmente, existen 8000 casos extendidos por 39 países, donde 74 personas han fallecido, lo que significa que la TME es inferior al 2%. Se trata de una estadística muy baja. El número es mucho menor comparado con la gripe estacional.»

PIP) comparten la postura de Indonesia, tal y como se demostró en diciembre de 2008 en la IGM PIP y durante la 62ª AMS, sobre todo, los países de la Organización Regional de Estados del Sudeste Asiático (SEARO, de sus siglas en inglés), de las regiones miembros de la Asociación de Naciones del Sudeste Asiático (ASEAN, de sus siglas en inglés) y de la mayoría del MPNA (Movimiento de Países No Alineados). Esto se traduce en una mayoría de estados miembros.

En la constitución de la OMS se declara: «La desigualdad de los diversos países en lo relativo al fomento de la salud y al control de las enfermedades, sobre todo las transmisibles, constituye un peligro común.» Además, el Artículo 1 dice: «La finalidad de la Organización Mundial de la Salud [...] será alcanzar para todos los pueblos el grado más alto posible de salud.» ¿Qué es necesario para que nos demos cuenta de cuáles son estos principios? ¿Cuál es el prerrequisito para que se tengan en cuenta tales principios?

A mi parecer, es necesario el compromiso y la buena voluntad de todos los estados miembros de la OMS, especialmente de los países desarrollados, a fin de crear un sistema justo, transparente y equitativo: los principios que aparecen implícitamente en el reglamento de la OMS, pero que todavía no se han puesto en práctica.

¿Cómo puede la gente de buena voluntad de nuestros países occidentales apoyar sus justificadas preocupaciones?

Reclamando a los gobiernos que aúnen todos sus esfuerzos para acabar con el Acuerdo de Transferencia de Material Normalizado (Standard Material Transfer Agreement) y establecer así un sistema de intercambio de virus justo, transparente y equitativo en el que los beneficios se compartan con el país donde se ha originado el virus – muy importante para México – así como el establecimiento de un sistema de muestreo de virus y un mecanismo asesor, mediante foros públicos, medios de comunicación de masas y peticiones.

Uno de los argumentos que se sustentaron cuando Indonesia interrumpió el intercambio de muestras de virus con la OMS fue que el

Continuación página 5

Horizons et débats

Hebdomadaire favorisant la pensée indépendante,
l'éthique et la responsabilité
pour le respect et la promotion du droit international,
du droit humanitaire et des droits humains

Editeur
Coopérative Zeit-Fragen
Rédacteur en chef
Jean-Paul Vuilleumier

Rédaction et administration
Case postale 729, CH-8044 Zurich
Tél. +41 44 350 65 50
Fax +41 44 350 65 51

E-Mail: hd@zeit-fragen.ch
Internet: www.horizons-et-debats.ch

CCP 87-748485-6

Imprimerie
Nüssli, Mellingen

Abonnement annuel 198.– frs/ 108.– €

ISSN 1662 – 4599

© 2009 Editions Zeit-Fragen pour tous les textes et les illustrations.
Reproduction d'illustrations, de textes entiers et d'extraits importants uniquement avec la permission de la rédaction; reproduction d'extraits courts et de citations avec indication de la source «Horizons et débats, Zurich».

Illégalité de l'économie internationale

La politique de l'OMC a rendu possible le dumping social

par Albrecht Schachtschneider, professeur de droit constitutionnel



Karl Albrecht Schachtschneider (photo jk)

hd. La libre circulation des capitaux est un système injuste qui non seulement ne repose sur aucune base juridique mais détruit les principes fondamentaux des Etats constitutionnels, démocratiques et libéraux. La liberté globale de circulation des capitaux prive les Etats de leurs pouvoirs, libère l'économie de ses obligations éthiques et conduit inévitablement à des crises, comme celle que nous vivons aujourd'hui. C'est précisément cette liberté, introduite essentiellement sous la pression des grandes puissances par le biais de l'UE et de l'OMC, qui semble aujourd'hui où, suite à la crise financière, tous les pays manquent de capitaux, devenir la pierre d'achoppement de la politique de pouvoir. Mais au lieu de réfléchir aux erreurs commises et de mettre en œuvre les correctifs nécessaires, l'Allemagne tente de s'attaquer à des petits pays comme la Suisse et le Luxembourg qui, manifestement, maîtrisent mieux la crise. L'article qui suit explique les liens qui existent entre la crise financière et la libre circulation des capitaux.

Le cadre (il)légal de l'ordre économique mondial

Ce n'est pas seulement, ni essentiellement, la réglementation de l'Union européenne (UE)

«Justicia, transparencia y equidad ...»
Continuación de la página 4

virus traspasa las fronteras y que, por tanto, no existe una soberanía respecto a este. Cuando yo envío el virus a alguna parte, no sé dónde va a parar. Esto es mucho más peligroso que el virus en sí. En mi país, mantengo el virus bajo control riguroso. Indonesia es un gran país y contamos con numerosos científicos que controlan el virus. Si lo enviamos a otro lugar, no sabemos dónde se dirige, lo cual es extremadamente peligroso. Nosotros mantenemos el virus en el país porque pueden suceder muchas cosas, pero como puede comprobar, llevo luchando tres años y el virus de la cepa indonesia H5N1 no se ha extendido a otros países. Además, actualmente el número de casos afectados es muy bajo, por lo que se demuestra que somos capaces de estudiar el virus como el resto de países y de hacer observaciones exhaustivas. A día de hoy, no se han realizado mutaciones de la cepa indonesia H5N1.

¿Por qué los Estados Unidos están tan interesados en conseguir muestras del virus de su país?

No lo sé exactamente. Si desean conseguir muestras de nuestro virus, ellos pueden contactar conmigo, pueden contactar con nosotros de un modo apropiado, en igualdad de condiciones y transparencia. Pueden preguntarle a mi país, entonces hablaremos con ellos y les preguntaremos para qué necesitan muestras del virus y por qué. Los resultados, ¿beneficiarían a mi país y a mi gente? Tenemos que ponernos al mismo nivel, el de la equidad.

Realmente queremos cambiar este mecanismo para todo el mundo, no solo para los indonesios, no para mí ni para los países

ni même les lois de ses Etats membres mais les accords de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et la libre circulation des capitaux qui constituent le cadre juridique de l'économie mondiale. L'UE est devenue une région dépendante du marché mondial.

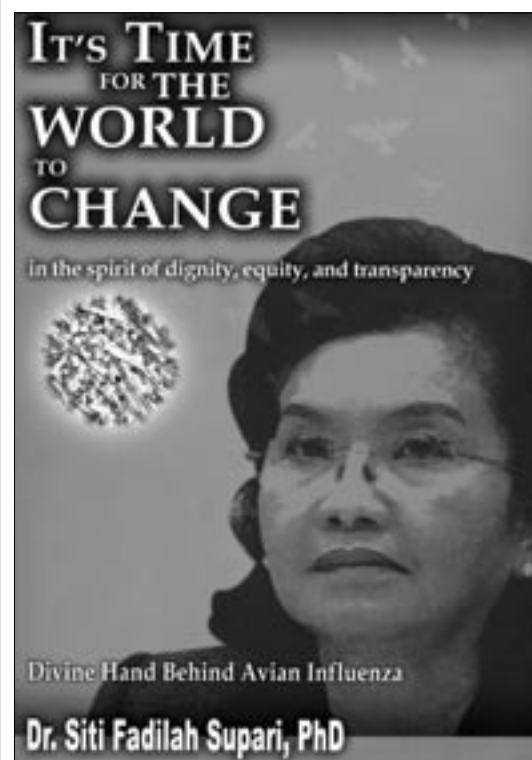
Les accords du Cycle de l'Uruguay de 1994 (OMC) dérèglent de manière considérable la circulation mondiale des marchandises et des services (GATT et GATS) en supprimant les droits de douane et les autres obstacles au commerce ainsi qu'en interdisant les discriminations entre les Etats membres. Les principes directeurs sont celui du traitement de la nation la plus favorisée et celui du traitement national. Ainsi, les importations et les exportations ne rencontrent pratiquement plus d'obstacles. La majorité des Etats sont membres de l'OMC: les pays membres de l'Union européenne, la Chine, mais pas la Russie, avec laquelle les Etats-Unis sont en train de négocier. L'OMC connaît quelques instruments destinés à protéger juridiquement la concurrence, comme l'accord antidumping et l'accord antisubventions, qui ne sont pas très efficaces. Certes, les marchés agricoles sont encore largement exclus de la dérégulation. Les Etats-Unis et l'UE principalement protègent leurs agriculteurs et leur industrie agroalimentaire contre le marché mondial; ils subventionnent l'exportation de leurs produits agricoles aux dépens des pays moins développés, en particulier de ceux d'Afrique.

Le dumping social est un principe de l'OMC

Le droit commercial mondial ne connaît pas d'accords relatifs aux droits de l'homme et à la politique sociale. Certes, les membres de l'OMC sont tenus de respecter la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui comprend également des droits sociaux. Mais on ne peut pas contraindre les Etats, et encore moins les individus, de les respecter, pas même dans l'UE et en Allemagne. En particulier, l'OMC ne connaît aucun accord de protection des travailleurs. Le dumping social est pour ainsi dire un principe de l'OMC, probablement dans l'intérêt de la compétitivité des pays les moins développés. Jusqu'ici, toutes les tentatives du Cycle de

desarrollados únicamente, sino para el mundo entero. Y queremos hacerlo mediante la justicia, la transparencia y la equidad, ya que es la única vía para conseguir la paz en el mundo e incrementar el bienestar social.

Muchas gracias, Dra. Supari, por darnos la oportunidad de hablar con usted. •
(Traducción por Manuela Hernández Heredia)



Dra. Siti Fadilah Supari, PhD: *It's time for the World to Change - In the spirit of dignity, equity and transparency - Divine Hand Behind Avian Influenza*, ISBN 978-979-17357-0-4; la forma más rápida de obtener el libro es directamente de la editorial: PT. Sulaksana Watinsa Indonesia (SWI), Tel./fax: +62 21 866 141 25, Mobile Phone: +62 81 881 31 54, email: swi_ptina@yahoo.com

Doha de s'entendre sur des normes sociales ont échoué.

La doctrine du libre-échange avantage considérablement les multinationales

L'idéologie de l'OMC est la doctrine du libre-échange, reprise par le Traité de Lisbonne. Actuellement, le commerce mondial repose tout au plus dans une faible mesure sur des avantages comparatifs, argument séduisant de la doctrine classique du libre-échange parce que toutes les ressources des économies impliquées ne sont pas utilisées à leur pleine capacité, ne serait-ce qu'à cause du chômage. Mais la libre circulation des capitaux elle-même ne conduit pas à des avantages réciproques. Les multinationales profitent d'avantages importants que leur offrent les pays à bas coût du travail et commercialisent les produits fabriqués là-bas dans les pays à haut niveau de prix. Et leur marge bénéficiaire est élevée.

Le Traité de Lisbonne impose aux pays membres de l'UE une circulation sans restrictions des capitaux

La réglementation du commerce mondial est complétée par la dérégulation nationale ou régionale de la circulation des capitaux, dans l'UE par l'art. 56-1 du Traité instituant la Communauté européenne, qui interdit «toutes les restrictions aux mouvements de capitaux entre les Etats membres et entre les Etats membres et les pays tiers». Quelques exceptions servent à protéger l'union économique et monétaire contre de graves crises (art. 60). Les détenteurs de capitaux de pays tiers, c'est-à-dire du monde entier, peuvent les investir dans l'UE et également les en retirer sans restrictions. Une taxe mondiale sur les transactions spéculatives (taxe Tobin) serait contraire au Traité, tout autant qu'un impôt national ou communautaire correspondant (art. 58).

Les accords de l'OMC sont contraignants, également pour l'UE, bien que la pratique ne concède aux citoyens et aux entreprises aucun droit subjectif à en exiger le respect. La procédure de règlement des litiges a force de loi. Pour modifier les textes, 153 Etats doivent actuellement être d'accord. D'ailleurs, contrairement au Traité instituant la Communauté européenne, l'UE revendique la compétence exclusive en matière de politique commerciale (doctrine AETR). Même l'Etat le plus exportateur n'est pas habilité à conclure des accords commerciaux.

C'est le lien étroit entre la réglementation du commerce mondial et la libre circulation des capitaux qui constitue le caractère illégal de l'ordre économique imposé aux peuples. Juridiquement, et de toute façon politiquement, cet ordre est dominant mais il est à l'origine, dans le monde, de constitutions incomplètes parce que ni les droits de l'homme ni les principes sociaux ne peuvent se défendre contre cet ordre néolibéral. L'Agenda 21 de 1992 par lequel les Nations Unies prônaient pour le monde entier une politique sociale et écologique ambitieuse mais à vrai dire antidémocratique n'a peut-être pas été oublié, mais on n'en parle pas.

Le principe social est une mission de l'Etat

La confiance dans le sens de la responsabilité morale des entreprises justifie leur caractère largement privé. Aucun Etat n'abandonne son destin sans nécessité à des entrepreneurs qui ne promettent pas de servir l'intérêt général. Le caractère privé est le droit d'agir comme bon nous semble. Mais la liberté, c'est la morale, et la loi morale, c'est le principe d'amour. Il est pour ainsi dire exclu que les acteurs capitalistes agissent moralement. Le droit commercial mondial manque pour cela de toutes les dispositions institutionnelles et matérielles nécessaires. La responsabilité sociale présuppose l'Etat et ses lois. Certes, les Etats doivent être des républiques, systèmes garantissant les libertés et dont la forme politique est la démocratie, moteur de la justice sociale lorsque les élections sont libres et qu'elles respectent le principe d'égalité. Mais cette justice sociale

ne peut exister que dans un authentique Etat de droit. Les entreprises qui veulent et peuvent se débarrasser de leurs devoirs sociaux violent le principe constitutionnel allemand relatif à la propriété. L'art. 14-2 de la Loi fondamentale stipule ceci: «Propriété oblige. Son usage doit contribuer en même temps au bien de la collectivité.» Aucun Etat ne peut se désintéresser de la question sociale. Ils doivent tous satisfaire au principe social s'ils veulent être des collectivités de liberté. Mais dans le monde globalisé des entreprises, les Etats individuels ont perdu leurs pouvoirs en matière de politique économique et sociale. Ceux qui comptent sur le comportement moral des entrepreneurs méconnaissent les contraintes du marché.

Seul un Etat global pourrait contraindre les détenteurs de capitaux à respecter le principe social mais l'expérience nous apprend qu'on ne peut pas s'attendre à ce qu'un tel Etat mondial repose sur la liberté, l'égalité et la fraternité. Il devrait rassembler trop d'individus pour pouvoir être vraiment démocratique. L'expérience nous montre que la solidarité est une question de proximité, de petites unités et d'un degré suffisant d'homogénéité.

Intérêts des entreprises et intérêts généraux

Les entreprises permettent au peuple d'assurer leur existence et doivent par conséquent être soumises à ses lois. La conformité aux lois de leurs activités réalise le bien commun. C'est là la mission officielle des entreprises privées qui n'est rien d'autre que la réalisation de la volonté générale du peuple et donc de l'intérêt général. La recherche du profit par les entreprises doit pouvoir s'effectuer dans le cadre de l'intérêt général. Dans la mesure où les entreprises privées promettent une efficacité supérieure en agissant dans l'intérêt général, leur caractère privé est au service de cette fonction au sein de la république. L'organisation de la concurrence entre les entreprises est également l'affaire du peuple, qu'elle soit fixée dans des réglementations nationales ou internationales. Cependant les entreprises sont l'affaire du peuple: en tant que *res publica*, elles sont une *res populi*. Elles sont l'affaire non seulement des entrepreneurs mais également des salariés et par conséquent une *res privata*. Comme pour toutes les activités en république, les aspects étatiques et privés sont indissolublement liés, parce qu'ils sont déterminés à la fois par les intérêts de la collectivité et les intérêts particuliers.

Les activités des entreprises ne sont protégées que de manière limitée par la Constitution: dans la garantie de la propriété (art. 14 de la Loi fondamentale), la liberté de la profession (art. 12-1) et la liberté d'agir (art. 2-1). Contrairement à la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, la Loi fondamentale ne formule aucune liberté générale d'entreprise. La liberté de circulation des capitaux doit se soumettre aux limites imposées par le principe social. Il n'y a pas de droits libéraux, il n'y a que des droits respectueux des principes sociaux. La liberté est soumise sans exceptions à la loi morale, à l'impératif catégorique.

Economie sociale de marché

En raison de son caractère constitutionnel, le principe social est le principe déterminant de l'ordre économique allemand. La Loi fondamentale n'a pas établi d'ordre économique précis; toutefois, avec le principe social, elle impose au législateur, en matière d'économie, un principe de fraternité et, grâce aux droits fondamentaux, elle protège l'activité commerciale. L'ordre économique doit, conformément au principe social, garantir l'indépendance, mais également la responsabilité individuelle. Ce n'est pas l'économie de marché qui est l'ordre économique correspondant le mieux à la Loi fondamentale mais l'économie sociale de marché. C'est quand elle est orientée vers le marché et la concurrence que l'économie permet le mieux la réalisation sociale parce qu'on sait par expérience que

«Illégalité de l'économie internationale» suite de la page 5

ce sont le marché et la concurrence qui garantissent le mieux l'efficacité économique, mais seulement lorsque l'Etat veille à ce que le marché et la concurrence se soumettent au principe social, quand, en particulier, la répartition des biens, modifiée par les besoins et la production et également par le principe du marché est assurée, garantie qu'elle est par la propriété.

La doctrine de la propriété individuelle et sociale est le fondement de l'indépendance libérale

Dans l'économie sociale, la politique de l'emploi ne saurait être négligée car le travail est le moyen le plus général et le plus humain de parvenir à la propriété et par conséquent à l'indépendance libérale sans laquelle l'homme n'est pas un citoyen. La garantie de la propriété protège non seulement le droit de posséder mais fonde un droit de tous à la propriété. Les conditions de travail sont la propriété des collaborateurs de l'entreprise. La garantie de la propriété implique un droit au travail tel qu'il est inscrit dans les textes des droits de l'homme. Seule une législation conforme à cette conception individuelle et sociale de la propriété satisfait au principe social. En Allemagne, le chômage élevé et les millions d'emplois sous-payés, en violation des droits de l'homme, sont le résultat d'une politique à la fois capitaliste et internationaliste à laquelle se sont pliées les oligarchies partisans. Pour cela, on a essentiellement besoin d'argent et, à la rigueur, d'un peu de moralisme idéologique.

La logique de la libre circulation des capitaux est incompatible avec la responsabilité sociale

Le principe déterminant des investisseurs globaux est le profit (*shareholder value*). Il commande la politique d'implantation des entreprises. Le capital et donc les entreprises peuvent être délocalisés quasiment vers n'importe quel Etat. Non seulement les entreprises sont globales mais également les produits et les clients. Les conditions de transport notamment facilitent la délocalisation.

Pour laisser une chance au travail dans leur pays, les gouvernements sont contraints de niveler leur politique fiscale et sociale et de déréguler le droit économique et environnemental. La concurrence entre Etats réduit les devoirs des entreprises à l'égard des Etats. Ce sont les principes personnels des actionnaires, la plupart du temps leur avantage, qui déterminent leur conduite. Une répartition solidaire du revenu national se ferait aux dépens des revenus du capital. La responsabilité sociale des détenteurs du capital est contraire à la «logique» de la circulation globale des capitaux. C'est le profit qui est le moteur de la globalisation et non pas, par exemple, la recherche du bien du peuple, et surtout pas de celui des pays pauvres.

Exploitation des peuples et asservissement des Etats

L'internationalisation de l'investissement des capitaux est un moyen efficace d'exploiter les peuples et d'asservir les Etats. Les théoriciens et les praticiens des marchés dénationalisés essaient de se disculper en invoquant le principe de la concurrence. La légitimité de la concurrence est élevée au rang d'une idéologie qui dispute sa légitimité aux Etats. La répartition optimale des ressources que les théories économiques attribuent à la concurrence globale peut éventuellement être expliquée par les modèles mathématiques de la théorie de l'équilibre, mais ces modèles n'ont rien à voir avec la réalité des marchés oligopolistes, qui sont imparfaits. Mais la concurrence, dont l'avantage en matière d'efficacité est incontestable lorsque l'Etat l'organise judiciairement, doit s'adapter à l'intérêt général. Elle ne peut être qu'un instrument des collectivités, à l'instar des entreprises. La concurrence internationale ne justifie pas le fait de «dédémocratiser» et de désocialiser les conditions de vie. Il n'y a aucune nécessité économique à cela.

La concurrence des marchés, pour qu'elle soit honnête et légale, suppose une égalité suffisante des chances que le droit doit garantir; pour une concurrence mondiale, il s'agit du droit commercial mondial. Pour le marché global, il n'existe (outre les réglementations partielles que nous avons mentionnées) pas de droit de la concurrence. Mais même

un tel droit ne dispense pas d'un droit social fondamental. L'abus d'avantages locaux spécifiques aux dépens des peuples devrait être impossible. Les marchandises produites dans des conditions contraires aux droits de l'homme ne devraient pas pouvoir être vendues légalement. Or la pratique ne connaît même pas la notion de «marchandise illégale».

Quand les Etats entrent en concurrence, cela n'est légal que lorsque les conditions de vie sont suffisamment homogènes pour que les entreprises ne puissent pas miner l'autorité sociopolitique des Etats. Dans notre monde socialement hétérogène, la globalisation entraîne des abus sociaux qui peuvent ruiner les collectivités libérales ou en tout cas les plonger dans une crise. Elle n'apporte aucune aide aux peuples pauvres et opprimés. Seule une aide durable, avant tout le bouleversement des systèmes politiques, promet des chances de développement. Montesquieu écrivait déjà: «C'est dans les pays de la liberté que le négociant trouve des contradictions sans nombre; et il n'est jamais moins croisé par les lois que dans les pays de la servitude.» (*De l'esprit des lois*, XX, 2)

La réduction du coût du travail entraîne une augmentation du coût social

Les délocalisations, décidées par des comités directeurs systématiquement corrompus par les bonus et d'autres rémunérations, détruisent la plupart du temps des emplois, c'est-à-dire, plus précisément, la propriété des travailleurs. Les entreprises globales cherchent à réduire au maximum les coûts du travail. Quand on congédie des travailleurs, c'est-à-dire qu'on les exproprie, on abandonne des êtres humains. L'Etat doit alors les prendre en charge et, le cas échéant, leur famille également. Les syndicats et la cogestion – la pratique l'a prouvé – ne peuvent pas vraiment empêcher cette politique d'entreprise qui contribue autant au chômage de masse ou qu'à l'exploitation des travailleurs, ce qui n'est pas moins grave. Les importations de produits bon marché n'améliorent pas le niveau de vie des peuples car les collectivités doivent financer les coûts de transfert sous forme de prestations sociales. L'économie nationale doit trouver les moyens financiers. Les multinationales exploitent aussi bien les peuples pauvres (on les fait travailler comme des esclaves) que les peuples riches (on les saigne à blanc) jusqu'à ce qu'ils tombent dans la pauvreté. Dans le monde entier, les hommes sont victimes de la globalisation de l'économie. Toutefois un petit nombre de personnes deviennent immensément riches, mais elles se désintéressent du sort actuel et futur des autres.

Violation du principe fondamental de la vie en société

Les citoyens «possèdent» également une part des entreprises. Cette propriété n'est rien d'autre que la souveraineté du peuple qui exerce une influence sur les entreprises par le biais de ses lois, qui a droit à une part de leurs résultats mais qui a également une part de responsabilité, en tout cas en ce qui concerne les salariés. La crise économique montre nettement ce que devrait être cette responsabilité. Les intérêts des citoyens ne peuvent plus guère s'imposer. Les entreprises peuvent échapper au patrimoine commun d'un Etat et se tourner vers des «Etats faibles» pour faire leurs affaires. Maintenant, les peuples peuvent être l'objet d'un chantage. Le caractère international de l'économie a supprimé les liens de solidarité entre les membres de la collectivité. L'ordre économique libéral a largement spolié les citoyens de leur «propriété». Cela correspond à la logique du néolibéralisme antiétatique qui, grâce à la globalité, connaît un essor qui a entraîné un capitalisme extrême bien que celui-ci n'ait pas pour lui l'appui d'un seul droit de l'homme, pas même celui de la propriété, qui est lié à la personne.

Les crises sont la loi du profit

Mais la crise du capitalisme est aussi celle de l'économie globalisée. Les mesures d'aide des différents Etats (que leurs budgets ne peuvent pas assumer), coordonnés au niveau international, sont peut-être le dernier sursaut du système capitaliste qui met en péril économies nationales et surtout les monnaies, donc la stabilité politique. Si le sauvetage réussit, il y



ISBN 3-428-08124-2

aura un nouveau cycle – jusqu'à la prochaine crise, car les crises sont inhérentes au système capitaliste. C'est la loi du profit. En raison des sommes gigantesques représentées par les crédits spéculatifs sans valeur, les cycles sont plus rapides et les crises plus graves.

Comme il s'agit de protéger la propriété des citoyens et avant tout le droit au travail lié à la propriété, les entreprises ne doivent pas quitter les Etats et se soustraire aux lois du peuple car elles violent ainsi le principe fondamental de la vie en société, la liberté générale et le droit, qui repose uniquement sur la liberté de tous les citoyens. Sinon elles s'opposent au peuple et à l'Etat et avant tout à ses lois. Pourtant la république les y autorise, avant tout la libéralisation antisociale et la dérégulation de la circulation des capitaux. Le droit et par conséquent l'intérêt général sont encore, dans le monde actuel, l'affaire des peuples et des Etats, pour autant qu'ils respectent les droits de l'homme élémentaires. *Res publica res populi*.

Le capitalisme international prive les hommes de leurs droits et détruit la démocratie

Le capitalisme international viole les droits des citoyens parce que ceux-ci ne peuvent pas vivre leur liberté face aux entreprises et la réaliser à l'aide des lois du bien commun. En effet, la répartition libérale des biens produits par la collectivité est rendue difficile, voire empêchée parce que les actionnaires, qui sont en marge de la citoyenneté, revendiquent une grande partie des profits, parce que la mise en œuvre du principe social fondé sur la démocratie est largement entravée faute d'influence suffisante de l'Etat. La dénationalisation des entreprises réduit l'importance du principe démocratique. En effet, le caractère privé imposé aux entreprises (dénationalisation fonctionnelle) réduit (tout à fait à dessein) la portée des élections parce que les citoyens et leurs représentants dans les parlements doivent renoncer à réaliser le bien commun au moyen des lois. D'une manière générale, la république se voit considérablement «dédémocratisée», désocialisée, délibéralisée (au sens d'une perte des libertés politiques) et, de manière plus fondamentale, privée du droit parce que les entreprises échappent à la république. Les sociétés agissent ainsi parce qu'on ne les en empêche pas. Les politiques ont permis cela parce qu'ils ont été séduits par des théories économiques de l'efficacité, en particulier par une doctrine du libre-échange mal comprise et peut-être également par l'idéologie des grandes puissances.

Les multinationales exigent à nouveau que les peuples soient à leur service. Elles leur font maintenant assumer les pertes occasionnées par leurs crédits aussi spéculatifs qu'excessifs. Cela bouleverse l'ordre économique. Les chefs des multinationales et des investisseurs institutionnels se présentent comme les nouveaux maîtres du monde, «libres et riches» (Kenichi Ohmae). La politique de l'OMC a rendu possible le dumping social, grave dévoiement du libre-échange. Les entreprises profitent des moyens que les politiques leur ont offerts.

(Traduction *Horizons et débats*)

Courrier des lecteurs

L'approvisionnement de base ne doit pas être le jouet d'expériences de privatisation néolibérales

Notre médecin de famille prendra sa retraite et ne trouve pas de successeur dans la ville de Zurich, malgré une recherche intensive. Ce n'est pas un cas isolé. En 2004 déjà, 300 cabinets de médecin de famille étaient abandonnés, d'abord surtout à la campagne, maintenant aussi en ville. Qu'est-ce qui s'est passé? Le conseiller d'Etat, *Buschor* (PDC), a imposé à la santé publique des réformes néolibérales (*New Public Management*) importées des Etats-Unis. Entre autre, on a affaibli la santé publique sur le plan régional par la fermeture de beaucoup d'hôpitaux régionaux – dans le canton de Zurich sous la direction de la conseillère d'Etat, *Verena Diener* (Les Verts). Malgré l'économie de marché libre promise, les directives gouvernementales se sont multipliées et l'Etat a supprimé en même temps de plus en plus de subventions. Ceci a mené à la soi-disant explosion des coûts, qui est en vérité une explosion des primes. Les caisses d'assurance maladie doivent réaliser les bénéfices, les hauts salaires des managers, les bonis et la publicité, des frais provoqués par la privatisation partielle qu'ils n'avaient pas auparavant.

Pour les jeunes médecins c'est un risque économique de devenir médecin de famille, car les politiques et l'Etat leur prescrivent de plus en plus quels médicaments ils peuvent ordonner et quels traitements appliquer. Le blocage d'admission de cabinets de médecins de famille que la conseillère fédérale *Ruth Dreifuss* a ordonné en 2002 rend la situation encore pire. Les paysans se trouvent dans une situation pareille. La crise finan-

cière néolibérale est davantage qu'une crise passagère. Les années du «boom» sont définitivement passées. C'est pourquoi chacun doit se rendre compte de ce dont nous avons absolument besoin et où nous devons être plus économes. Celui qui économise sur les biens les plus importants tels que l'eau, la nourriture et la santé hâte la disparition de la paysannerie et la pénurie de médecins de famille. L'approvisionnement de base ne doit plus être le jouet des expériences de privatisation néolibérales, mais doit être protégé.

La crise financière internationale et la récession mondiale qui s'ensuit ont été provoquées par le néolibéralisme américain. Si nous, les citoyens et consommateurs n'arrivons pas à arrêter ce développement, nous aurons bientôt les circonstances américaines dans le domaine de la santé publique. Aux Etats-Unis des millions de citoyens ne peuvent plus payer les primes des assurances maladie et pour faire des économies ils renoncent trop tôt aux médicaments. Par conséquent des agents pathogènes deviennent résistants. En 1991 déjà à New York, 20% de tous les isolats de tuberculose étaient multirésistants, ce qui augmente le risque d'épidémies globales. Nous devons empêcher que des politiques tel que le conseiller fédéral *Couchepin* (PRD) nous fassent avaler des réductions des coûts qui ne le sont pas ou qui nuisent à la santé publique, comme la réduction des réserves des caisses d'assurance maladie.

P. Aebersold, Zurich

Djibouti, pont entre les Etats africains et arabes

La Corne de l'Afrique, IV^e partie

par Stanislas Bucyalimwe Mararo

pk. «Horizons et débats» publie de temps en temps des analyses de Stanislas Bucyalimwe Mararo sur les grands foyers de crise africains. Dans les articles déjà parus (cf. *Horizons et débats* nos 21, 25 et 35-36/08), l'historien congolais en exil a évoqué en particulier la situation complexe de la Corne de l'Afrique. Ces derniers temps, les crises s'y sont accumulées, avant tout en Somalie et au Soudan. Dans la réorganisation géopolitique du monde effectuée par les Etats-Unis, la Corne de l'Afrique a une importance capitale qui a, pendant des années, provoqué des troubles et le démantèlement des institutions étatiques et a causé des souffrances indicibles à la population. En effet, la redistribution des cartes géopolitiques au profit d'intérêts géostratégiques ne recule même pas devant le génocide. L'auteur, qui connaît de près les effets de cette stratégie, résume, pour chaque pays, son histoire coloniale et postcoloniale et met en lumière les tensions actuelles. Il en résulte une présentation générale passionnante et, à vrai dire, extrêmement inquiétante. Malgré l'extrême complexité des différentes forces à l'œuvre, le jeu est simple et brutal et nous ramène à la réalité: là où des intérêts nationaux et régionaux sont un obstacle pour les géostratégues, une guerre sanglante ouvre la voie aux profiteurs qui sont à la recherche de l'hégémonie et des ressources bon marché. Cela explique les souffrances des populations mais incite en même temps tous ceux qui n'ont pas perdu leur sens de la justice à agir de toute urgence.

Djibouti est le pays le plus relativement stable de la Corne de l'Afrique; mais, il est aussi le plus dépendant de l'ancienne puissance coloniale (France).

«Situé à un endroit stratégique, Djibouti commande le détroit de *Bab-el-Mandeb*, entre le golfe d'Aden et la mer Rouge». Les Français y ont débarqué avant la Conférence internationale de Berlin (novembre 1884-février 1885), soit en 1862; ils y ont acquis le port d'Obock dans le but d'avoir une base sur la route maritime entre le canal de Suez et l'Inde et de contrebalancer la présence anglaise à Aden, de l'autre côté du détroit de *Bab-el-Mandeb*. Au lendemain de Berlin, ce premier établissement français s'agrandit¹ et passa du statut de protectorat (9 février 1888) à celui de colonie (20 mai 1896).

La colonisation (1862-1977)

Bien qu'ils soient dans la région depuis 1862, c'est en 1896 que les Français fondèrent leur colonie sous le nom de Côte française des Somalis. La France y appliqua, comme dans toutes ses colonies, une politique d'administration directe. Dans ce système, qui était la règle en Afrique noire, «l'assimilation était la seule voie ouverte à l'évolution; mais le but était loin d'être atteint, sauf pour une infime minorité d'indigènes (c'est-à-dire d'Africains)».²

Lorsque cette politique dut évoluer suite aux changements qui intervinrent dans le monde colonial au sortir de la Seconde Guerre mondiale, la colonie (Côte française des Somalis) devint membre tour à tour de l'Union française (1946) et de la Communauté française (1958). Alors que trois colonies françaises accédèrent à l'indépendance entre 1956 et 1958 (Maroc, Tunisie et Guinée) et la majorité des autres colonies en 1960 (l'exception étant l'Algérie qui devint indépendante en 1962 après huit années de guerre meurtrière), il faudra attendre presque deux décennies pour que la Somalie dite française obtienne enfin l'indépendance. Pourquoi ce grand retard? C'est peut-être la conséquence du fait que prit racine le slogan selon lequel le nationalisme africain consistait, dans certains cas, non pas dans la revendication d'une pleine indépendance mais d'un aménagement de la situation coloniale. En 1967, la Côte française des Somalis changea de nouveau de statut en devenant le territoire français d'Outre-Mer des Afars et des Issas (du nom de ses deux grandes composantes démographiques): «La population est constituée à 60% de Somalis (dont les Issas représentent 40%) et à 35% d'Afars d'origine éthiopi-

enne. Les deux groupes sont musulmans.»³ Ce territoire fut la dernière colonie française en Afrique à accéder à l'indépendance, le 27 juin 1977 sous le nom de République de Djibouti avec la capitale Djibouti.

Premières années d'indépendance et leurs conséquences (1977-2008)

S'agissant de la gestion du pouvoir, Djibouti opta pour un régime semi-présidentiel. *Gouled Aption* (Issa), premier président (1977-2000), essaya d'imposer son parti politique, le RPP (Rassemblement populaire pour le progrès) comme le seul parti autorisé à fonctionner légalement. A l'issue des élections dont il était le candidat du parti au pouvoir, ce fut son neveu *Ismaël Omar Guellen* (de 2000 à nos jours) qui lui succéda. Ce monopole politique ne pouvait pas être toléré par d'autres leaders djiboutiens, surtout les Afars, qui s'estimaient marginalisés. Cette frustration dégénéra en tensions, puis en une guerre ouverte entre les Afars et les Issas en 1991.

Les Afars entrèrent en rébellion sous le drapeau du *Front pour la Restauration de l'Unité et la démocratie* (FRUD). Ils entendaient combattre un gouvernement qui favorisait une ethnie, les Issas, à partir de leur fief au nord du pays. Le gouvernement, dominé par les Issas, se mit à la réprimer, mais sans succès. Il fallut l'intervention française pour qu'un premier accord de paix soit signé en décembre 1994. C'est en 2000 que les deux communautés s'entendirent sur les principes de partage du pouvoir: renforcement du multipartisme déjà introduit en 1992, du système électoral, et instauration d'une sorte de quotas ethniques. On peut donc conclure que l'histoire post-coloniale de la République de Djibouti est dominée d'une part par les relations tendues entre le pouvoir des Issas et les Afars, d'autre part par le conflit entre l'islam et le christianisme.

En ce qui concerne le conflit confessionnel, il y a lieu de dire que le christianisme, considéré comme exogène (européen et éthiopien), a toujours eu du mal à s'implanter dans un pays où la grande majorité de la population (plus de 95 %) se dit musulmane de rite sunnite. On se trouve donc en face d'un islam hégémonique et, parfois, intolérant, et d'un christianisme marginal dont les leaders et autres adeptes sont obligés de prendre un profil bas, surtout à l'heure de l'intégrisme musulman.

Enfin les conflits internes en Ethiopie et en Somalie ont contraint beaucoup des réfugiés de ces pays à venir s'installer dans le pays; ce qui est un problème supplémentaire dans les relations déjà difficiles à gérer entre les Issas et Afars d'origine somalienne et éthiopienne respectivement: l'insécurité et le chômage qui en résultent sont des données dont il faut tenir compte dans la compréhension du paysage socio-politique actuel de ce pays.

Quatre langues sont utilisées: le français, l'arabe, le somali et l'afar. Economiquement, Djibouti profite de sa position de carrefour sur les réseaux commerciaux terrestres et maritimes ou de transit du commerce international afro-asiatique et euro-asiatique, entre l'Ethiopie et l'Erythrée d'un côté, entre l'Afrique et le Moyen-Orient de l'autre. La

population est en majorité nomade, donc essentiellement rurale.

Politique externe

Il est ici question des relations de la République de Djibouti avec les pays voisins et les puissances européennes.

Djibouti-Somalie: Un litige frontalier qui opposait les deux pays a été résolu. Il n'empêche que Djibouti reste potentiellement menacé par le nationalisme somalien. Toutefois Djibouti a abrité les négociations entre les belligérants de la région en s'impliquant notamment dans la recherche de la paix en Somalie.

Djibouti-Ethiopie: Il n'y a pas eu de tensions majeures entre les deux pays. Ils coopèrent normalement, notamment en matière économique et commerciale. A ce sujet, des commissions mixtes au niveau ministériel et au niveau des administrations locales ont été mises en place pour gérer les litiges et les problèmes quotidiens à leurs frontières. Le seul grand problème est la divergence de vues par rapport au conflit somalien: l'Ethiopie est partie au conflit alors que Djibouti s'efforce de jouer le rôle de médiateur. C'est ainsi que l'Ethiopie accuse Djibouti de mener la politique des chefs de guerre, probablement pour des raisons d'affinités ethniques entre certains leaders djiboutiens et certains chefs de guerre somaliens (Issas).

Djibouti-Erythrée: Leurs relations sont obscurcies par les disputes autour des frontières. Autant le Maroc avait fait prévaloir à un moment donné (entre 1956 et 1963) les droits historiques sur la Mauritanie, autant l'Erythrée brandit les mêmes allégations au sujet de Djibouti. C'est pourquoi les armées des deux pays sont positionnées face à face.

Djibouti-France: Djibouti a opté pour la poursuite des relations privilégiées avec la France. Non seulement la France est le plus grand partenaire économique de Djibouti mais elle y a conservé une grande base militaire, comme ce fut le cas au Tchad et en République centra-africaine jusque récemment. Officiellement, «l'intervention militaire française est très limitée, ne s'impliquant que dans la surveillance des frontières pour éviter toute implication des voisins éthiopiens, somaliens et érythréens, eux-mêmes en situation politique instable».⁴

Il semble que, depuis son accession à la présidence, *Guellen* ait renforcé les liens avec la France et se soit rangé du côté de l'Ethiopie dans le conflit entre l'Erythrée et l'Ethiopie, et ait autorisé le renforcement de la présence militaire française à Djibouti. L'évidence est que cette présence française, surtout dans la sécurité du pays, joue un rôle dissuasif; celui-ci a eu comme résultat d'empêcher que ce petit pays, coincé entre la mer Rouge, la Somalie, l'Ethiopie et l'Erythrée, ne sombre dans l'instabilité.

Djibouti-autres puissances extra-africaines: D'abord, les relations entre Djibouti et les Etats-Unis se sont améliorées considérablement au fil des années: «Les Etats-Unis entretiennent depuis longtemps des relations très positives avec Djibouti. Nous avons vu s'approfondir ce partenariat. Le port de Djibouti est de plus en plus utilisé par les trans-



porteurs américains. Djibouti héberge la *Combined Joint Task Force «Horn of Africa»* depuis 2002, à son grand profit et à celui des autres pays de la Corne de l'Afrique. Djibouti joue un rôle diplomatique accru en tant que pont avec les autres pays de la Corne et entre les Etats arabes et africains».⁵

Ensuite, et c'est peut-être la particularité de Djibouti, après le 11 septembre 2001, elle est devenue un poste-clé sur l'océan Pacifique et dans le golfe Persique dans la lutte contre le terrorisme et Al-Qaïda: «Après l'attaque terroriste du 11 septembre 2001, les militaires djiboutiens ont offert leur aide aux Etats-Unis dans leur lutte contre le terrorisme. La *Combined Joint Task Force «Horn of Africa»* sert à combattre le terrorisme. Elle consiste en divers éléments militaires et civils venus de différents pays et désireux de mettre fin aux activités terroristes. Plusieurs troupes américaines ont été stationnées à la caserne Le Monier, à Djibouti afin de combattre les terroristes d'Al-Qaïda au Yémen voisin. Le gouvernement américain a également envoyé à Djibouti un navire et 200 marines. Les forces des Etats-Unis et de Djibouti travaillent en étroite collaboration. Les forces américaines utilisent les installations navales et aériennes de Djibouti».⁶ Ce n'est donc pas un secret: les alliés des Etats-Unis au sein de l'Union européenne (outre la France, principalement l'Allemagne et l'Espagne) ont leurs citoyens civils et militaires dans cette Task Force basée à Djibouti.

Djibouti est-il donc une exception dans une région très instable?

Oui, au vu de deux faits: le passage de la guerre politique et ethnique à la paix s'est effectué de manière satisfaisante; du moment qu'il a été choisi par les Etats-Unis et ses alliés comme pont dans la lutte anti-terroriste et, par conséquent, comme un pays-clé dans la géopolitique régionale, Djibouti est bien protégé et sa stabilité est assurée par ces derniers, du moins jusqu'à nouvel ordre. ●

Bibliographie

- Coubba, A., *Djibouti: une nation en otage*. Paris, L'Harmattan, 1993.
Coubba, A., *Le mal djiboutien: rivalités ethniques et enjeux politiques*. Paris, L'Harmattan, 1996.
Dubois, C. et Soumile, P., *Des chrétiens à Djibouti en terre d'islam, XIX^e-XX^e siècles*. Paris, Karthala, 2004.
Obertrte, P. et Hugot, P., *Histoire de Djibouti, des origines à la République*. Paris, Présence africaine, 1997.
Thompson, V. and Adloff, R., *Djibouti and the Horn of Africa*. Stanford, University Press, 1968.

¹ L'un des principes du pacte colonial (Acte Général de Berlin, 25 février 1885) stipulait que chaque puissance européenne installée sur la côte au moment de la signature de l'Acte avait le droit d'occuper l'hinterland. C'est dans ce cadre que s'effectua cet élargissement de la possession française.

² Grimal, H., *La décolonisation de 1919 à nos jours*. Paris, Editions Complexe, 1999, p. 104.

³ Cité d'après: Djibouti Country Africa. Free Encyclopedia Articles at Questia.com. Online Library.

⁴ Cité d'après: http://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_de_Djibouti.

⁵ Knight, J., «U.S. Policy in the Horn of Africa, December 7, 2007», www.state.gov/p/af/rls/rm/97261.htm.

⁶ «Military of Djibouti», *Maps of World.com*.

«Nous considérons notre entreprise comme une grande famille»

125 ans «Victorinox»: L'histoire à succès du couteau de poche rouge à croix suisse

par Urs Knoblauch, Fruthwilen TG

Avec l'exposition «Le couteau de poche – un outil devient culte» au «Forum für Schweizer Geschichte» à Schwyz, l'entreprise de tradition suisse «Victorinox» fête son jubilé des 125 ans. Derrière le couteau de poche, connu dans le monde entier, se cache une histoire d'entreprise intéressante et exemplaire de la fabrique de coutellerie Karl Elsener à Ibach près de Schwyz.

En 1884, Karl Elsener, après des années d'apprentissage à Zoug, Paris et Tuttlingen, a fondé son propre atelier. Par la fondation du *Verband Schweizerischer Messerschmiedemeister* [Association suisse de maîtres couteliers] il a réussi à ancrer la production du couteau pour soldats en Suisse et à assurer ainsi des postes de travail et le développement de l'entreprise. En 1891, le premier couteau pour soldats a été produit à Ibach et six ans plus tard, Karl Elsener dépose le brevet pour le couteau d'officier de couleur rouge. Depuis 1921, l'entreprise porte le beau nom de «Victorinox», composé du prénom de la mère d'Elsener *Victoria* et le mot français pour l'acier inoxydable. Après la Seconde Guerre mondiale, le couteau d'officier s'est fait connaître mondialement comme «Swiss Army Knife» et fondera, à partir des années 1960, l'histoire à succès avec la production d'une multitude de couteaux différents pour la cuisine, l'industrie et l'armée, également pour de nombreux pays européens. En 2005, *Victorinox* a heureusement pu reprendre l'entreprise *Wenger SA*, active en Suisse romande, et en continuer le travail. Aujourd'hui, *Victorinox* occupe à son siège principal 900 employés. En 2009, la firme a reçu le très convoité *Prix Equité Suisse* pour sa gérance exemplaire de l'entreprise.

Entreprise familiale sociale et innovatrice exemplaire

Le travail de qualité, l'innovation et le maintien exemplaire des valeurs en ce qui concerne la gestion de l'entreprise dans le domaine social et éthique sont devenus un exemple impressionnant d'une histoire à succès suisse. Dans une émission à la *radio alémanique DRS 1* du 19 mai, le patron actuel de *Victorinox*, *Carl Elsener jr.*, a souligné comment, avec beaucoup de sens de responsabilité, il conduit l'entreprise vers l'avenir, par ensemble avec ses collaborateurs, et aussi pour les futures générations: «Nous considérons notre entreprise comme une grande famille.» Pour lui c'est une joie mais aussi un «devoir et un défi» de «continuer à gérer *Victorinox* et d'assurer ce que les générations d'avant ont bâti avec tant de soin».

Carl Elsener se rappelle volontiers comment il s'est incorporé tout naturellement à l'entreprise paternelle, instruit par son père et comment il pouvait l'accompagner dans ses déplacements commerciaux. En ce temps-là, des convictions de base éthiques et humaines lui ont été transmises, si décisives pour la vie avec tous ses devoirs. Dans l'exposition, un film impressionnant du point de vue humain donne à voir avec quel respect et quelle humanité les collaborateurs sont traités et comment il prend sa responsabilité dans des moments économiquement difficiles. La volonté de performance, de compétence en la matière et d'innovation contribue à créer des postes de travail, à les maintenir et à les assurer. Carl Elsener considère comme une obligation spéciale le fait que jamais dans l'histoire des 125 ans de l'entreprise «il n'y ait eu de licenciement pour des raisons économiques».

Grâce à la création d'une fondation d'entreprise en l'an 2000, le site de l'entreprise *Victorinox* sera assuré aussi pour les futures générations, pour la population et les collaborateurs. Ce qui démontre à quel point beaucoup d'entreprises mondialisées sont loin de cet éthos social précieux et nécessaire pour une entreprise.

Pour beaucoup de gens, le couteau de poche rouge représente des liens personnels et des souvenirs d'enfance et de jeunesse et du monde adulte. On se souvient comme on a été fier de recevoir le premier couteau

Victorinox de son père et de se voir admis avec cela un peu plus dans le monde adulte. Comme boy-scout, pour les tours à vélo ou les randonnées en famille, le couteau de poche s'avère un outil particulièrement utile. Le couteau de poche a acquis en plus une signification spéciale au service militaire, où le couteau de soldats et d'officiers appartient jusqu'à nos jours à l'équipement de base. Des développements techniques et historiques contemporains ont toujours amené des innovations, aussi pour les couteaux de poche. En 1889, «l'armée suisse introduit un nouveau fusil qui nécessite un tournevis pour son entretien. En même temps le ravitaillement en conserves devient important et ainsi l'acquisition d'un outil combiné s'impose».

Grâce à la philosophie innovatrice d'entreprise, il y a sans cesse des développements créatifs, toujours nouveaux pour la vie moderne, les loisirs et l'économie. Très apprécié aujourd'hui est le «Couteau traveller» avec beaucoup de fonctions high-tech pour les voyages, les excursions et les ascensions en montagne. Le couteau de poche rouge est aussi devenu un thème en art et en design. L'artiste américain de pop-art *Claes Oldenburg*, *Coosje van Bruggen* et l'architecte *Frank O. Gehry* ont élaboré pour la cérémonie de clôture de «Il Corso del Coltello» à la *Biennale d'art de Venise* en 1985 un couteau *Victorinox* surdimensionné, qui voguait comme gondole sur le Canal de l'Arsenal. Déjà depuis 1977, le *Museum of Modern Art* a montré dans sa

collection de design le couteau d'officier de couleur rouge avec la croix suisse. Ainsi, le visiteur est introduit de façon très vivante dans tous les aspects de l'histoire de l'entreprise et de son activité actuelle. Certains jours dans l'exposition, le visiteur peut composer lui-même son «couteau de jubilé» avec un spécialiste de *Victorinox*.

Histoire culturelle du couteau de poche

L'exposition donne, dans une deuxième division, une vue de l'histoire culturelle du couteau. Dans un parcours, centré sur des thèmes, on montre aux visiteurs des couteaux pliants de différentes cultures. A côté de couteaux de la collection de l'entreprise *Elsener* et *Victorinox* beaucoup de pièces d'exposition proviennent du collectionneur de Winterthur *Horst A. Brunner*. La perfection dans la technique et la forme artistique et les dessins sont impressionnants, mais aussi la multitude des matériaux utilisés. Dans beaucoup de couteaux se reflètent les habitudes de vie et la manière de l'utilisation comme outil pour différentes activités.

Il y a 5000 ans, des lames en métal, d'abord en bronze, plus tard en fer et acier ont commencé à remplacer les lames de pierre; les manches étaient fabriquées simplement en bois ou bien en matériaux précieux comme l'ivoire ou la nacre. Riche-ment décoré, le couteau devient une œuvre d'art

ou un objet de culte plein de symbolisme. Le catalogue d'exposition très informatif conti-

ent des informations culturelles intéressantes: «Chaque culture connaît des règles et des rituels clairs pour l'utilisation du couteau, qui doivent être respectés. Les aliments sont-ils coupés à la cuisine, sur la table ou dans une assiette? Quel couteau est utilisé pour un travail, et quel couteau ne doit pas être utilisé?» Ce qui montre l'évidence de la nécessité d'une formation ménagère.

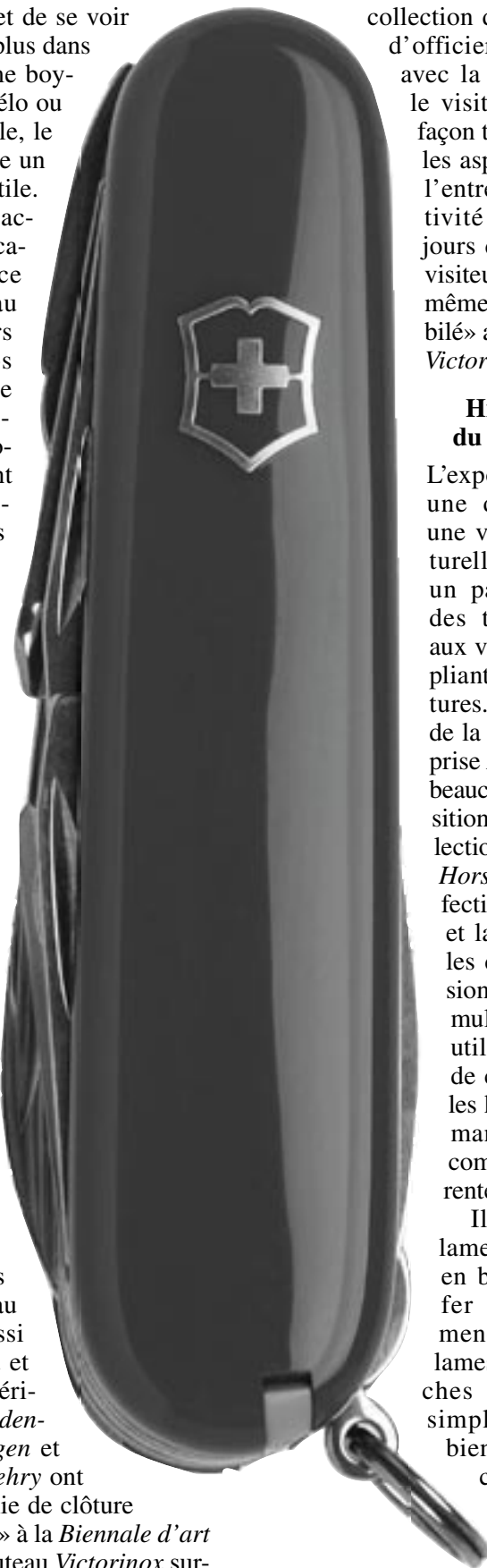
Victorinox et le «Modèle Suisse»

Ainsi, l'exposition «Le couteau de poche – un outil devient culte» mène non seulement à la réflexion sur l'artisanat des couteliers et sur l'utilisation multiple des couteaux, mais aussi sur les contextes historiques, intellectuels et politiques qui font l'histoire à succès de *Victorinox*, de la qualité suisse et de la volonté de la nation suisse. Avec beaucoup de persévérance, de créativité et d'indépendance et une grande diversité, une entreprise exemplaire a été construite. De telles entreprises saines et exemplaires, petites et grandes, sont nécessaires pour assurer la qualité de vie et les prestations sociales dans notre pays pour les générations à venir. Pour cela il faut aussi des gens qui ont la volonté de performance, une économie forte avec de multiples postes de travail, du bon artisanat, de la technologie et une agriculture pour assurer la souveraineté alimentaire et une paysannerie saine. Ainsi, les écoles, les hôpitaux et tout le nécessaire pour le bien commun, la culture et l'aide urgente pour tous ceux qui souffrent de la misère dans le monde peuvent être mis à disposition.

On reconnaît combien des entreprises sociales et la gestion de l'Etat sont étroitement liées, et quelle importance ont les causes qui unissent la coopération de tous pour les objectifs communs. C'est uniquement si la volonté politique pour le nécessaire est au centre et si la société n'est pas polarisée et divisée idéologiquement que cette voie peut être suivie. Nous portons cette responsabilité pour nos enfants et pour notre jeunesse. Les jeunes ont la volonté de travailler et d'être créatifs avec une bonne guidance et ils veulent bien se rendre utile dans la société et dans le monde. Il est clair que nous tous, à notre place, en famille, à l'école, dans notre métier et comme citoyens, nous devons y participer. Alors la joie de vivre, le sens de la vie et la paix dans le monde seront renforcés. Ainsi a été créé le modèle à succès de la Suisse et c'est seulement de cette manière qu'elle peut continuer à se développer: avec sa démocratie directe, son fédéralisme, sa force qui crée la communauté, avec la culture politique de liberté et des coopératives. Vu sous cet angle, notre pays et notre monde commun forment aussi «une grande famille».

L'écrivain suisse *Meinrad Inglin* (1893–1971) a vécu et travaillé dans cette magnifique vallée de Schwyz, au milieu des montagnes, et il a formulé sur la Suisse et sur le monde dans son livre «La Suisse dans un miroir» (1938) des choses valables et d'actualité. Ce qu'il nous dit, a de l'importance de nos jours pour les éducateurs, pour les citoyens, les politiciens, les instituteurs mais aussi pour la jeunesse et la future génération: «C'est une situation difficile à laquelle il n'est pas naturellement aisé de se mesurer! Comme toutes les réalisations des grandes civilisations, cet Etat est vulnérable et toujours en grand danger! Il ne tolère aucune solution extrême et n'est pas fait pour les irresponsables; au contraire, il a besoin de mesure et d'équilibre. La Suisse est un pays pour gens mûrs. [...] Cet Etat démocratique, extraordinairement tolérant et intellectuellement riche est la chose la plus intelligente qu'une société mélangée comme la nôtre ait pu créer au cours des siècles. J'ai réfléchi à la question et je constate qu'il n'y a rien de mieux au monde!»

L'exposition peut être visitée jusqu'au 18 octobre 2009 au *Forum für Schweizer Geschichte*. Du mardi au dimanche, de 10–17 h. Des offres pour des groupes, des écoles, un concours de photos et beaucoup de manifestations spéciales accompagnent l'exposition. Informations: +41 41 8196011 ou à l'adresse: www.sackmesser.kult.ch



Horizons et débats

Hebdomadaire favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Abonnez-vous à *Horizons et débats* – journal publié par une coopérative indépendante

L'hebdomadaire *Horizons et débats* est édité par la coopérative *Zeit-Fragen* qui tient à son indépendance politique et financière. Tous les collaborateurs de la rédaction et de l'administration s'engagent bénévolement pendant leur temps libre. L'impression et la distribution sont financées uniquement par les abonnements et des dons. La coopérative publie aussi l'hebdomadaire *Zeit-Fragen* en allemand et le mensuel *Current Concerns* en anglais.

- Je commande un abonnement annuel au prix de 198.– frs / 108.– €
- Nouveau:** Je commande un abonnement annuel au prix d'étudiants de 99.– frs / 54.– €
- Je commande un abonnement de 6 mois au prix de 105.– frs / 58.– €
- Je commande un abonnement de 2 ans au prix de 295.– frs / 185.– €
- Je commande à l'essai les six prochains numéros gratuitement.
- Veuillez nous envoyer _____ exemplaires gratuits d'*Horizons et débats* n° _____ pour les remettre à des personnes intéressées.

Nom / Prénom: _____

Rue / N°: _____

NPA / Localité: _____

Téléphone: _____

Date / Signature: _____

A retourner à: *Horizons et débats*, case postale 729, CH-8044 Zurich, Fax +41-44-350 65 51
CCP 87-748485-6, *Horizons et débats*, 8044 Zurich